

# LA REVUE DOMINICAINE



- Abbé Arm. BEAUREGARD, Ces retours à l'Alma Mater.  
R. P. E. L. Van BECELAERE, O.P., La vie dans les Limbes.  
R. P. Augustin LEDUC, O.P., Bulletin de Droit canonique.  
R. P. Ignace DRAIME, O.P., L'indifférence des croyants.—II.  
R. P. Paul-V. CHARLAND, O.P., L'Art chez les Dominicains.—III.

**LE SENS DES FAITS.**—Les universités du Japon, 1877-1927. — Le vieux Saint-Sixte. — L'Indulgence de Bologne. — Anniversaires. — Nouvelles diverses, par Fra DOMENICO.

**L'ESPRIT DES LIVRES.**—Mazeau: *L'héroïne de Pé-Tang* (A. P.) Duplessy: *Le catéchisme en problèmes* (A. M. E. S.) Dom J. de Puniet: *La liturgie de la Messe* (A. P.) Mgr Roy: *Etudes et croquis* (H. M.) Autres publications.

ADMINISTRATION

SAINT - HYACINTHE

REDACTION

MONTREAL (N.-D. de Grâce)

# LA REVUE DOMINICAINE

Publiée mensuellement

Directeur : R. P. M.-A. LAMARCHE, O.P.

ABONNEMENTS (payables d'avance)

Au Canada: \$2.00 — A l'étranger: \$2.25

Avec le "Rosaire pour tous", 25 sous en plus par an.

*La Revue Dominicaine* publie des articles de vulgarisation touchant les Ecritures, la théologie, l'apologétique ou le droit canon, et même des études de philosophie, de littérature, de sociologie ou d'histoire, pourvu que la religion ou la morale y soit concernée.

*La Revue Dominicaine* n'a pas de spécialité proprement dite dans le domaine religieux, mais elle accorde une attention particulière aux questions d'apologétique et aux problèmes de société, envisagés surtout au point de vue canadien.

*La Revue Dominicaine* publie des recensions et diverses chroniques, en s'attachant moins au récit des faits et à l'analyse des ouvrages qu'à leur signification d'ensemble.

*La Revue Dominicaine* ne sera pas responsable des écrits des collaborateurs étrangers à l'Ordre de Saint-Dominique.

*Prière d'adresser les communications littéraires: manuscrits, volumes, etc., au R. P. Antonio Lamarche, 153, Avenue Notre-Dame de Grâce, Montréal; et les communications administratives: abonnements, annonces, etc., au R. P. Jean Bacon, Saint-Hyacinthe.*

*Nous publierons en septembre :*

"La philosophie de l'histoire et Bossuet",  
par Mgr L.-A. Pâquet, P.A., V.G.

"Les pierres de mon champ",  
par le R. P. M.-A. Lamarche, O.P.

## CES RETOURS A L'ALMA MATER

---

*Les psychologues devraient bien expliquer le pourquoi de l'émotion qui s'empare de nous au contact de ce qu'on appelle le passé. Qu'y a-t-il de changé ? Qu'est le passé dans ce fouillis d'impressions que nous portons en nous ? N'est-ce pas plutôt un riche présent dont nous n'usons qu'à intervalles ?*

*Les Anciens, donc, ont pris prétexte du retour pour explorer leur âme, sous le rayonnement de l'Alma Mater. Une allégresse bruyante, jaillie de la constatation de l'abondance possédée, met du brillant aux yeux, de l'attendri aux lèvres, du sonore à la voix.*

*Trois cents amis ne se réunissent pas sans que le sentiment ne s'élève en tumulte. Se revoir, se saluer, recevoir la sympathie des autorités du collège et de la jeunesse aimée, voilà bien des faits aptes à rejeter au dernier plan les soucis quotidiens et la figure rigide du labeur habituel. C'est la grande marée du cœur : place au flot qui nous porte !*

\* \* \*

*Et le programme ne varie guère, d'une Maison à une autre. Le voici par tranches.*

*Il y a une habitude chez les humains, qui semble ne jamais enregistrer d'exceptions ni de faillite. C'est celle de courir à nos affections lorsque la joie vient à nous. Le groupe des Anciens, après les premiers moments d'effusion, dépose aux pieds de la Vierge l'expression de son contentement et de son amour, par le chant d'un*

*vieux cantique, dans la chapelle du collège. Un salut du Saint Sacrement complète l'hommage à Dieu et assure la bénédiction du jour. M. le supérieur officie pendant qu'à l'orgue, des solistes au gosier généreux occupent la place d'autrefois et qu'un élève ou professeur actuel tient brillamment le clavier.*

\* \* \*

*Puis, c'est l'éparpillement dans le sombre des longs corridors et dans la vaste cour ensoleillée. Causons ! Que surgissent à la surface de l'âme les beaux sentiments d'amitié qui ont fait le charme de nos années d'études ; rions, l'heure est bonne, la lutte pour la vie fait trêve, c'est l'oasis ; jouons, l'âge oublie le temps qui l'alourdit et la moquerie des jeunes regards nous sert de stimulant. Le jeu de paume enfle les mains, le tennis voit une splendeur, les balles échappées sifflent aux oreilles, les incidents typiques soulèvent des tempêtes de plaisanteries...*

\* \* \*

*Midi déjà ! Eh ! oui... N'entendez-vous pas la voix pleine du Procureur ? L'appel se fait et un, et dix et vingt escaladent le réfectoire. Cette entrée porte un cachet d'honneur et d'affectueuse admiration. On dirait un champ de bataille. L'armée victorieuse se presse en désordre. Le général proclame le nom des braves que la foule applaudit. Fierté du retour ! La vie est une lutte. Ceux qui ont vaincu sont acclamés par une jeunesse désireuse des mêmes périls et déjà forte de l'exemple fourni.*

*Enfin, c'est le silence de la prière, puis un brouhaha formidable, une note élevée et tenace, qui remplit la salle*

*traversée, de temps en temps, d'un rire éclatant, d'une apostrophe tonitruante ou bercée par la fanfare qui ne domine pas toujours.*

*Et si par hasard il n'y a pas de discours, c'est la détente sans contrainte, et l'oubli merveilleux...*

\* \* \*

*Les bonnes choses ont des saveurs dont la limite n'est pas la moindre. De nouveau, nous voici dans la grande cour. Les anciens sont bientôt réacclimatés. Les groupes d'immobiles se font plus rares, le jeu plus vif, les conversations plus en train. Les langues fatiguées? Jamais! Que d'appels, au contraire, de lazzis, d'exclamations et... de confidences! Brillat-Savarin avait bien raison de placer les banquets au rang des utilités sociales. Y eut-il jamais dîner sans que, telle une volée d'oiseaux surpris, les petits secrets battissent des ailes?*

\* \* \*

*La cloche tinte pour le dernier acte. On s'achemine vers la salle académique. Les cuivres claironnent une joyeuse entrée et, bien assis, la digestion paisible, on écoute la bienvenue des jeunes.*

*D'ordinaire un finissant se fait l'interprète des élèves. Il présente bien son discours. C'est un jury intimidant que cet auditoire dont l'expérience est double, celle du collège et celle du grand public. Tous sont heureux d'applaudir la bonne tenue, le langage déjà net et l'enthousiasme dégagé du jeune orateur, et lui rétorquent son souhait de support mutuel: Puisse la vie enregistrer ses efforts avec la note: succès!*

*Un président d'amicale ou de conventum répond. Il commence avec esprit, poursuit avec éloquence et termine par des conseils judicieux. On sent que paternellement il ménage ses jeunes auditeurs. Nous les anciens, nous risquons de limiter l'espoir en précisant l'expérience. "Que voulez-vous," disait un bon curé rassis, mais poète à ses heures, "ce sont les soirs qui rendent visite aux matins !"*

*Et la parole revient à M. le Supérieur. Une ovation l'accueille. Il salue les vétérans avec une affectueuse fierté, il évoque les fêtes d'autrefois et dessine un plan des réunions futures. Il incite au recrutement intense. Son appel est compris: les acclamations répétées le prouvent. Il a devant lui toute une armée conquérante qui portera bellement le drapeau de l'Alma Mater à la gloire et au succès.*

Armand BEAUREGARD, Ptre

————— ★ —————

## LA VIE DANS LES LIMBES

—————

La conception populaire de la vie du ciel est très inadéquate, pour ne pas dire grossière. C'est celle d'une espèce de repos béat, où l'âme se berce, sans rien faire, comme dans une sorte de "sommeil spirituel", en dégustant des visions supernaturelles reconfortantes.

Nous savons, en effet, que la vie éternelle consiste en "la vision possessive de Dieu et de son envoyé Jésus-Christ" (Jean, XIII, 3). Mais l'erreur consiste à ne pas se rendre compte que cette contemplation est essentiellement une *activité*, quoique mentale, et pleine par consé-

quent de péripéties, d'imprévus, d'épisodes spirituels, qui se succéderont sans fin, l'éternité durant, puisqu'il est impossible d'épuiser l'Océan infini de la divinité.

Tout homme venant en ce monde est appelé à cette ineffable destinée, si inconcevable, que la foi seule nous l'enseigne et que la puissance divine seule peut la réaliser; si sublime, qu'elle représente le "summum" de toute la puissance de Dieu, qui lui-même ne pourrait en concevoir ni en réaliser de plus grande,—puisqu'elle consiste dans la possession de Dieu lui-même, somme totale de tout bien et en dehors de qui nulle perfection n'existe que de par Lui et comme participation amoindrie de ses perfections à Lui.

L'indispensable condition de l'accomplissement des "promesses du Christ" nous a été formulée par Jésus lui-même, dans ces paroles prononcées au moment où Il allait s'élever au ciel et qui constituent par conséquent son "*testament verbal*" à l'humanité rachetée: "Quiconque croira et sera baptisé sera sauvé" (Marc, XVI, 16).

La foi, — théorique et pratique, — c'est-à-dire, l'acceptation de toute vérité révélée et la conformité à cette foi, dans l'exercice d'une vie, libre ou à tout le moins purifiée de tout péché mortel, c'est là la première condition. Mais cette foi doit être accompagnée du baptême, qui seul nous peut conférer l'aptitude surnaturelle, qui nous manque, pour nous rendre *capables* de cette destinée hors-nature; baptême "d'eau, de sang ou de feu" selon les circonstances individuelles. Ce sont là les deux conditions, minimum et indispensables. L'une, sans l'autre, ne peut nous sauver.

Nous savons, cependant, qu'il est dans la nature des choses que beaucoup d'humains, les enfants morts sans baptême à tout le moins, ont été, ou seront, sans aucune

faute ou négligence coupable de leur part, incapables de recevoir le baptême et se trouveront, par le fait et pour toute l'éternité, inaptes aux "appréhensions" surnaturelles, dans lesquelles consiste la vie éternelle.

Pour ces âmes, incapables de la béatitude surnaturelle, il existe un lieu ou mieux un état, distinct du ciel, aussi bien que de l'enfer et qu'on appelle "les Limbes". Qu'est-ce que les Limbes et qu'y fait-on ? Voilà les deux questions, la seconde surtout, auxquelles nous nous proposons de consacrer ces quelques lignes.

Les Limbes, nous le savons par la foi, sont "le lieu", l'état de ces âmes, mortes sans péché personnel, mais aussi sans baptême, et demeurées, par conséquent, incapables de la béatitude éternelle.

Il peut paraître dur, à toute première vue, de rejeter du ciel, des âmes libres de toute souillure volontaire, et l'on se sentirait tenté de souscrire à l'assertion de cette protestante, qui repoussait la "cérémonie" baptismale "parce qu'il serait absurde et indigne de refuser pour "toujours la vie éternelle à des âmes rachetées par le "sang du Christ, pour la seule raison qu'il ne s'est pas "trouvé quelqu'un pour leur verser un verre d'eau sur "la tête!"

Un instant de réflexion théologique suffira cependant pour faire comprendre que l'assertion: "sans le baptême point de salut" n'est que le corollaire nécessaire et inévitable de la doctrine de la grâce telle que la professe l'Eglise de Dieu, sur la base des Ecritures interprétées par la Tradition.

Il existe, il est vrai, dans l'âme humaine, du fait même de son immatérialté foncière, une aptitude radicale et fondamentale, partant une aspiration, à la connaissance

et à la vision de Dieu, comme l'enseigne quelque part saint Thomas.

Une *certaine* connaissance et une *certaine* vision de Dieu sont la destinée de l'âme humaine. La promesse de la vision divine, "parmi les splendeurs du Très Saint", est donc en harmonie fondamentale avec la structure et les aspirations connaturelles de notre âme, s'accorde, en elle-même, avec ce que nous appréhendons des aptitudes radicales de celle-ci.

Mais, si on y réfléchit, "la vision de Dieu" promise aux élus, n'est pas une vision *quelconque*, pas seulement une *certaine* vision: c'est la vision *intime*, "face à face", dans laquelle tous les mystères de l'essence divine sont révélés et à découvert au regard de l'âme, laquelle contemple et possède Dieu de la même manière que Dieu se contemple et se possède Lui-même: de telle sorte que le Créateur n'aura au ciel, sur sa créature, d'autre avantage que celui d'une possession infinie; tandis que la possession de l'âme, créée et partant finie, sera une possession, limitée à la capacité actuelle de cette dernière, selon sa nature et selon ses mérites personnels.

Jouir de Dieu avec Dieu, pendant toute l'éternité, de la même manière dont Dieu de Lui-même, quoique à un degré nécessairement fini, voilà notre littéralement "incroyable" destinée. Rien de surprenant que les payens se soient écriés: "Sottise" et les Juifs: "Blasphème" 1... Néanmoins, ce n'est là que la foi, la foi elle-même: "Haec est vita æterna ut cognoscant Te Deum "verum et Quem misisti Jesum Christum." 2

Pour peu qu'on réfléchisse sur cette doctrine, on se rend compte que l'âme humaine, envisagée en elle-même

1.—I Cor. I, 23.

2.—Joan. XVII, 3.

et laissée à ses ressources purement naturelles est et demeure absolument incapable de sa destinée *surnaturelle*, et le mot même "surnaturelle" le démontre. Surnaturel, en effet, veut dire, non seulement supérieur à la nature, il signifie aussi supérieur à toute nature, créée ou créable, parce qu'il veut dire, en réalité, d'ordre divin. Il est évident dans les termes mêmes, que l'âme "*naturelle*" est intrinsèquement inférieure, infiniment inférieure, au "surnaturel" et à la destinée divine, que le bon plaisir de Dieu lui a assignée, qu'elle ne possède, vis-à-vis de cette destinée, qu'une puissance purement obédientielle.

Mais le Dieu qui dans l'ordre naturel, a su franchir par la création, la distance *infinie* qui sépare l'être du néant, a su, dans l'ordre surnaturel aussi, franchir la distance infinie qui sépare le créé du divin, en surélevant la nature de l'âme humaine et en la proportionnant, d'une façon permanente, à la sublimité de son être à Lui, par le don de la grâce sanctifiante.

Car la grâce, c'est ce don, dimané de Dieu, et absolument propre à Dieu, qui divinise la nature et la surélève, par le fait même, jusqu'à la hauteur du plan divin, — la rend "familiaire" de Dieu" — la constitue non seulement "imputativement" mais "*intrinsèquement*", par participation, fille de Dieu, du Dieu surnaturel, dont la splendeur lui est communiquée à demeure et d'une façon permanente, (jusqu'à déchéance par le péché). Elle devient transfigurée par l'irradiation de la splendeur divine, qui l'illumine comme un cristal transparent. A Dieu seul il appartient de créer: c'est un pouvoir qu'il lui est impossible de déléguer ! A Dieu seul il appartient de "diviniser". La splendeur solaire ne peut dimaner que du soleil, la grâce ne peut dimaner que de Dieu seul :

c'est un pouvoir qu'il ne peut communiquer... Dieu seul peut diviniser...

Mais, s'il ne peut déléguer ce pouvoir de manière à en faire l'attribut connaturel d'un être créé, il Lui est loisible de faire usage d'instruments et d'intermédiaires, mêmes créés, pour effectuer cette divinisation et c'est ce qu'Il a fait lorsqu'il a constitué les Sacrements ses instruments, et constitué des ministres ses intermédiaires qui distribuent ces sacrements et confèrent sa grâce, en son nom, de par son autorité et par son pouvoir.

Le baptême est le sacrement initial, celui qui confère la grâce pour la première fois. Avant sa réception, l'âme est purement naturelle; de par sa réception, elle devient divine, elle est surélevée au niveau du divin. L'effet du baptême est un miracle plus grand que celui de la création, car la création produit la *nature* et l'infusion de la grâce produit quelque chose de *divin*.

S'il était possible qu'une âme fût transportée au sein de Dieu, sans avoir reçu (ou sans recevoir en même temps) la divinisation par la grâce, elle serait plus incapable de percevoir et de posséder les infinis trésors qui l'environnent, qu'un animal ne le serait de produire un acte de raison: étant, comme ce dernier, dépourvue de la *capacité* prochaine, même si la nature lui a confié la capacité lointaine et radicale, la capacité de pure possibilité, *obédientielle*, comme on l'appelle, nécessaire à cette fin. Dieu, le Dieu surnaturel lui serait donc inaccessible autrement que par un miracle spécial, suppléant en elle à ce défaut de grâce sanctifiante.

Voilà pourquoi le baptême est indispensable au salut. Ce n'est pas l'effet d'un caprice arbitraire de Dieu; c'est le résultat fatal et inévitable qui résulte de la nature

même du cas. Il en est ainsi, pour employer une forme vulgaire, "parce qu'il n'en saurait être autrement."

Revenant maintenant à notre question initiale, nous voyons immédiatement que et pourquoi, les âmes, dans les Limbes, sont privées de la vue et de la possession surnaturelles de Dieu. Elles n'ont point été condamnées à cette privation, elles sont simplement demeurées incapables de la vision divine "intime", parce qu'elles étaient telles par nature et n'ont point reçu de Dieu le don de la grâce, indispensable pour les adapter à cette destinée, en les élevant au-dessus d'elles-mêmes. du plan naturel au plan divin! La seule vision de Dieu dont elles sont *naturellement capables* est une vision d'ordre infiniment inférieur à la vision face à face, qui est *surnaturelle*.

Elles n'en souffrent point, parce que, incapables de sentir ce qui leur manque, elles n'en éprouvent point la privation: sachant, d'autre part, que toutes les dispositions de la Providence divine sont justes et saintes, elles ne sont point même tentées de se révolter et de s'insurger contre celles-ci, puisque rien de ce que demande leur nature ne leur est refusé, et que ce qui leur est refusé ne leur était point dû de par les lois de leur être.

Cependant, saint Thomas ne nous dit-il pas, avec l'assentiment de tous les théologiens, qu'il est "naturel" à l'âme de désirer la vision de Dieu? Si donc les âmes des Limbes sont privées de la vision de Dieu, elles sont privées de ce à quoi elles ont une aspiration *naturelle* et dès lors, elles doivent être affligées par le manque et le refus du bien que leur nature demande, tout comme le corps souffre de la privation de la nourriture ou du repos dont il a besoin.

Nous croyons que la réponse à cette difficulté se trouve virtuellement contenue dans la distinction, sur la-

quelle nous avons insisté plus haut, entre la nature et la surnature, entre le naturel et le divin.

Le Dieu qui est intrinsèquement unique et infiniment simple en *Lui-même* est en même temps *double* "quoad nos". C'est le même Dieu qui a produit la nature et le divin et qui est à la fois Dieu naturel et surnaturel, le Dieu de la Création et le Dieu de la Révélation.

Le Dieu surnaturel, le Dieu *intime*, ne se révèle qu'à ses familiers, à ceux qu'il a élevés jusqu'à lui par la grâce. Le Dieu naturel, celui que nous serions tentés d'appeler le Dieu *externe*, se manifeste, conformément aux exigences de la nature, aux âmes confinées dans les Limbes, c'est-à-dire dans la mesure où leur nature le demande et leurs capacités naturelles le rendent possible.

Dès ici-bas, par la pensée et dans l'intime de la conscience, l'âme juste appréhende obscurément son Créateur, mais elle ne le voit pas, même quand elle le *sent*. Dans les Limbes, elle le voit et le connaît, non pas dans son être intime, car elle en est incapable, faute de la grâce sanctifiante, mais dans ces attributs qui correspondent à ce que la création révèle et suggère de Lui: "Invisibilia Dei, a creatura mundi, per ea quæ facta sunt, intellectu conspiciuntur" 3... Elles voient et contemplent, en autant qu'Il est visible pour elles, le Dieu auteur de la nature.

Le Dieu de la grâce, le Dieu intime, ne se révèle qu'aux "enfants d'adoption", aux baptisés, à ceux à qui la grâce sanctifiante a conféré la capacité surnaturelle de pénétrer, d'appréhender, de posséder les mystères intimes de Dieu et conséquemment de jouir de Lui comme il en jouit Lui-même.

---

3.—Rom. I, 20.

Voilà, croyons-nous, qui contient la réponse à notre question : Que fait-on dans les Limbres? — On y connaît le Dieu de la Nature, celui que la création révèle dans la mesure où notre nature, de par ses aptitudes purement naturelles, le requiert et aspire à le connaître.

On est heureux d'un bonheur parfait, mais *infiniment inférieur* à celui des enfants d'adoption, car, si l'on y connaît le même Dieu, on ne l'y connaît pas sous ces aspects infiniment supérieurs, ces aspects intimes, qui sont réservés à la contemplation et à la fruition des élus, des familiers et commensaux de Dieu.

Et cependant, on ne souffre pas de la différence, car si on sait qu'il existe une différence, on ne *sent* pas même si on le sait, en quoi elle consiste et on accepte, implicitement et sans réserve, les décrets insondables d'une Providence infiniment sage, juste et paternelle, même quand ils nous assignent un rang moins élevé et qui ne nous est point dû.

*"Justus es Domine et rectum judicium tuum."* Ps. CXVIII, 137. "Les âmes, comme le dit quelque part S. Thomas, sont dans les mains d'un juge juste et miséricordieux."

E. L. VAN BECELAERE, O.P.

Détroit, Février 1928.



# BULLETIN DE DROIT CANONIQUE

## I

### CHRONIQUE

#### Musique sacrée

S. S. Pie XI a profité du quatorzième Congrès de l'Association italienne de Sainte-Cécile et du IXème centenaire de Gui d'Arezzo pour recommander une étude plus intense et plus générale des prescriptions de Pie X sur la musique sacrée. Le Pape désire que l'on constate quelles sont les prescriptions de Pie X qui n'ont pas encore été mises à exécution, ce qu'il faudrait faire pour rendre le chant grégorien et la musique d'église mieux exécutés et plus répandus, et, enfin, comment l'on pourrait réussir à faire participer le peuple au chant liturgique, en commun.

Les promoteurs de l'adoption du chant grégorien, et tous ceux qui ont tenu à se conformer aux désirs et aux ordres du Saint-Siège sur ce point important de la discipline ecclésiastique, recevront, de ce nouveau document pontifical, un précieux encouragement.

#### Patron des orphelins

Par décret de la S. Congrégation des Rites, du 14 mars 1928, saint Jérôme Emilien, fondateur de l'Ordre des Clers Réguliers dits *a Somascha*, a été déclaré Patron des orphelins. Saint Jérôme Emilien est le premier qui ait construit des orphelinats, d'où le nom de protecteur et de père des orphelins que lui donne la liturgie. Ce titre devient reconnu par un acte spécial, à l'occasion du

quatrième centenaire de la fondation de l'Ordre de saint Jérôme.

### Agrégation des Religieux à la Propagation de la Foi

Plusieurs religieux et religieuses ont le désir de faire partie de l'Oeuvre de la Propagation de la Foi, afin de gagner les Indulgences et de jouir des privilèges accordés à cette Oeuvre. Leur vœu de pauvreté les empêchait, jusqu'ici d'offrir la cotisation exigée. S. S. Pie XI vient d'enlever cet obstacle.

Dorénavant, les religieux et les religieuses dont l'Ordre ou la Congrégation a des membres en service dans les pays *de mission*, pourront jouir de toutes les faveurs de l'Oeuvre de la Propagation de la foi, pourvu qu'ils récitent, une fois par jour, un *Pater* et un *Ave*, en y ajoutant l'invocation: *Saint François-Xavier, priez pour nous*. Les autres religieux et religieuses ne pourront jouir de ces faveurs que si la maison religieuse où ils résident fait, chaque année, une aumône à l'Oeuvre de la Propagation de la Foi. (A. A. S. 1928, p. 109.)

### Laiques et Doctorat en Droit canonique

Dans l'Encyclique *Pascendi* (8 septembre 1907), le Saint-Siège avait déterminé qu'à l'avenir, personne ne pourrait recevoir le doctorat en théologie ou en droit canonique sans avoir suivi préalablement le cours de philosophie scolastique. En avril 1927, la Congrégation des Etudes a déclaré que cette loi est encore en vigueur. (A. A. S. 1927, p. 194.) A cause de ces documents, l'on s'est demandé si des *laiques*, sans avoir suivi le cours de philosophie scolastique, peuvent être admis à l'étude du droit canonique et subir valablement l'épreuve du doctorat.

La Congrégation des Etudes, dans une déclaration approuvée par S. S. Pie XI, répond dans l'affirmative. (A. A. S. 1928, p. 157.) La défense portée par l'Encyclique *Pascendi*, et confirmée en 1927 par le S. Siège, ne s'adresse donc qu'aux ecclésiastiques.

### CONSULTATION

#### "L'Indulgence de Bologne"

QUESTION: *Le Saint-Siège a concédé, récemment, une Indulgence pour la récitation du chapelet devant le Saint-Sacrement. Quelle est cette indulgence ? A quelles conditions peut-on la gagner ?* UN CURÉ.

RÉPONSE: Cette indulgence a été accordée par le Bref *Ad Sancti Dominici*, du 4 septembre 1927, à l'occasion du Congrès Eucharistique italien, tenu à Bologne du 7 au 12 septembre: voici la teneur textuelle de cette concession: "A tous les fidèles qui contrits, s'étant confessés, "et ayant communiqué comme à l'ordinaire, réciteront dévotement le tiers du Rosaire de la Bienheureuse Vierge "Marie devant le Saint-Sacrement exposé à la vénération "publique des fidèles ou même conservé au Tabernacle, "Nous concédons à perpétuité, chaque fois, une Indulgence "Plénière." 2

Afin de répondre aux deux questions posées dans la consultation, reprenons par le détail l'étude de la faveur accordée par le Saint-Siège: nous rappellerons, d'abord,

2.—"Omnibus et singulis Christi fidelibus qui poenitentes et confessi ac Sacra Communionem juxta morem refecti, ante Sacratissimi Corporis Christi Sacramentum ad publicam fidelium venerationem expositum, vel etiam in tabernaculo adservatum, tertiam B. M. V. Rosarii partem devote recitaverint quotiescumque id egerint, Plenariam Indulgentiam et remissionem misericorditer in Domino in perpetuum concedimus." (*Analecta O. Pr.* 1927, p. 218.)

la nature de la nouvelle indulgence; suivra l'analyse des conditions requises.

#### LA NOUVELLE INDULGENCE

Le Saint-Siège accorde une indulgence qui s'ajoute à toutes les indulgences déjà concédées tant au Rosaire qu'à la visite au Saint-Sacrement.

La nouvelle indulgence est de celles que l'on appelle *toties quoties*, c.a.d. qui peuvent être gagnées *chaque fois* que sera accomplie, sous certaines conditions, l'œuvre prescrite. Ce caractère en indique tout le prix, puisqu'il la range dans la catégorie des indulgences, si recherchées, des visites du Rosaire, des Défunts et de la Portioncule.

L'Indulgence de Bologne, accordée à l'occasion d'un Congrès eucharistique national, en déborde le cadre; elle n'est pas particulière comme l'événement qui lui a donné lieu, mais universelle et générale. Elle est concédée à *perpétuité*. — Elle n'est pas réservée à certaines catégories de personnes, p. ex. les membres de la Confrérie du Rosaire ou du Saint-Sacrement; *tous les fidèles* peuvent en bénéficier.

L'œuvre prescrite est "*la pieuse récitation d'un tiers du Rosaire devant le Saint-Sacrement exposé ou au Tabernacle.*" Il n'est donc pas requis de réciter tout le Rosaire — 15 dizaines; le Bref ne demande qu'un tiers du Rosaire — 5 dizaines. — L'on demande la *pieuse* récitation — *devote recitantibus* — ce qui veut dire qu'il faut apporter l'intention et l'attention essentiellement requises pour qu'il y ait vraie prière.<sup>3</sup> La récitation du chapelet doit s'accompagner de la méditation des mystères

3.—Béringer, *Les Indulgences*, éd. 1925, 1er vol. no 129.

du Rosaire; cette condition n'est pas explicitement mentionnée dans le Bref, mais elle n'avait pas à l'être: c'est le Rosaire qui est l'objet de la nouvelle indulgence; or, le Rosaire, ne l'oublions pas, inclut la méditation des mystères comme partie essentielle.<sup>4</sup> Le Bref n'accorde pas l'indulgence à une récitation quelconque de *pater* et d'*ave*, mais sous la forme du Rosaire, laquelle comporte essentiellement, hormis le cas d'incapacité, la *méditation des mystères*. Le Rosaire, sans la méditation des mystères, n'est pas le Rosaire, excepté pour les personnes incapables de méditer ou ignorantes des mystères.<sup>5</sup> Il semble donc que pour gagner l'Indulgence de Bologne, les fidèles, excepté le cas d'incapacité ou d'ignorance, doivent réciter le chapelet en méditant sur les mystères du Rosaire.

Le Rosaire doit être récité *devant le Saint-Sacrement*. Le texte dit expressément que le Saint-Sacrement peut être soit *exposé*, soit au *tabernacle*. L'on peut donc gagner l'indulgence soit durant le salut du Saint-Sacrement, soit durant la sainte messe, soit en tout autre temps, dès lors que l'on récite le chapelet *devant* le Saint-Sacrement, et dans les conditions requises.

#### CONDITIONS REQUISES

Le Saint-Siège a donc attaché une indulgence plénière *toties quoties* à la récitation d'un tiers du rosaire devant le Saint-Sacrement; à quelles conditions? Le Bref de concession en énumère trois: la contrition, la confession et la communion.

4.—Béringer, Op. cit. no 904.

5.—Constitution *Pretiosus*, de Benoît XIII, du 26 mai 1727, citée dans Béringer, ouv. cité, no 903.

La *contrition* est une condition indispensable pour le gain de toute indulgence. Une âme qui aurait de l'affection au péché pourrait difficilement prétendre, en même temps, obtenir la rémission de la peine due au péché.

\* \* \*

Le Code détermine avec précision, au canon 931, le degré de nécessité exigé pour la confession et la communion lorsqu'elles sont requises pour le gain des indulgences; au sujet de l'une et de l'autre, le droit distingue deux cas: celui des fidèles en général, et celui des personnes pieuses qui ont l'habitude de la confession et de la communion fréquentes.

a) *Confession.*

“Pour gagner toute indulgence, dit le c. 931 § 1, la confession requise peut être faite dans les huit jours qui précèdent immédiatement le jour auquel l'indulgence est fixée; elle peut se faire aussi dans les huit jours qui suivent.”

En vertu de cet article du Code, qui a une portée générale, tout fidèle qui se confesse, soit dans les huit jours qui précèdent ou dans les huit jours qui suivent le jour où il récite le Rosaire devant le Saint-Sacrement, peut gagner l'indulgence plénière. Dès lors que le Bref de concession de l'Indulgence de Bologne prescrit la confession, cette condition doit être remplie conformément au droit; seule, une exception — qui, dans le cas actuel, n'est pas prévue — pourrait en dispenser.

Le Code facilite le gain de l'indulgence aux fidèles qui ont l'habitude de la confession fréquente: en effet,

“les fidèles qui ont l'habitude, sauf empêchement légitime, de se confesser au moins deux fois par mois, peuvent gagner toutes les indulgences sans la confession actuelle qui, autrement, serait nécessaire, excepté les indulgences du jubilé ou à l'instar du jubilé.” Comme l'indulgence de Bologne n'est pas l'indulgence du jubilé, les personnes qui ont l'habitude de la confession bimensuelle peuvent donc la gagner sans la confession actuelle.

En résumé, au sujet de la confession requise pour le gain de l'Indulgence de Bologne: *tous les fidèles* peuvent gagner l'Indulgence, sans se confesser le jour même de la récitation du chapelet devant le Saint-Sacrement; il suffit de se confesser, soit dans les huit jours qui précèdent, soit dans les huit jours qui suivent. Les personnes qui ont l'habitude de la confession bi-mensuelle gagnent, entre deux confessions, toutes les indulgences, sans faire de confession spéciale.

b) *Communion.*

“Pour gagner toute indulgence, d'après le canon 931 § 1, la *communion* requise peut se faire le jour qui précède immédiatement le jour de l'Indulgence; elle peut aussi se faire dans les huit jours qui suivent.” Il y a, on le voit, une différence entre la date de confession et la date de communion; la confession peut se faire dans les huit jours qui précèdent, tandis que la communion doit se faire la veille, sinon le jour même de l'indulgence.

En vertu de cette loi qui est générale, c.a.d. qui concerne tous les fidèles, une personne qui a communiqué la veille du jour où elle récite le chapelet devant le Saint-Sacrement, peut gagner l'indulgence plénière. La communion n'est pas requise le jour même, pas plus que la confession.

Les personnes qui font la communion fréquente sont l'objet d'une faveur spéciale. Le Code, au c. 931 § 2, déclare que "les fidèles qui ont l'habitude de la communion quotidienne, même s'ils s'en abstiennent une ou deux fois par semaine, peuvent gagner toutes les indulgences, même sans la confession actuelle." 6 On le voit, la facilité accordée aux habitués de la communion fréquente de gagner les indulgences, porte directement sur la confession actuelle dont ils sont dispensés et non sur la communion elle-même. La communion quotidienne est l'occasion du gain des indulgences sans la confession immédiate. Les fidèles de la confession fréquente peuvent gagner les indulgences sans ajouter de confession spéciale: les fidèles de la communion fréquente ne sont dispensés d'aucune communion; ils restent obligés, pour gagner les indulgences, de communier soit la veille soit l'un des huit jours qui suivent.

D'après ces données canoniques, les habitués de la communion quotidienne peuvent gagner l'Indulgence de Bologne sans se confesser immédiatement. Leur communion de la veille de la récitation du chapelet ou de l'un des huit jours suivants, est suffisante.

En résumé, pour gagner l'Indulgence de Bologne accordée à la récitation du chapelet devant le Saint-Sacrement: il faut et il suffit de se *confesser* dans les huit jours qui précèdent ou dans les huit jours qui suivent; il faut et il suffit de *communier* la veille ou dans les huit jours qui suivent. Les habitués de la confession fréquente (au moins deux fois par mois) *ou* de la communion quotidienne (même s'ils ne communient que cinq

---

6.—Il faut bien noter que la dispense de la confession actuelle est accordée non aux habitués de la confession *et* de la communion fréquentes, mais de la confession *ou* de la communion.

fois par semaine) peuvent gagner l'indulgence sans la confession actuelle.

\* \* \*

L'Indulgence de Bologne peut donc être gagnée tous les jours; peut-on la gagner *plusieurs fois par jour* ?

En général, une indulgence plénière ne se gagne qu'une fois par jour pour la même œuvre;<sup>7</sup> mais la loi qui affirme ce principe, décrète aussi l'exception: "à moins que le contraire ne soit expressément prévu." Or, dans l'Indulgence de Bologne comme dans toutes les indulgences *toties quoties*, il y a lieu à l'exception. C'est le caractère propre de ces indulgences de n'être pas limitées à un certain nombre de fois, mais de pouvoir être gagnées aussi souvent qu'est accomplie l'œuvre prescrite.

Dans l'Indulgence de Bologne, l'œuvre prescrite est le chapelet récité devant le Saint-Sacrement, aux conditions ordinaires de la contrition, de la confession et de la communion. Nous avons vu, plus haut, quelle fréquence de confession et de communion est requise pour le gain de cette indulgence; dès lors que l'on s'est confessé et que l'on a communie selon les exigences du Code (c. 931), l'on peut, en vertu de ces confession et communion, gagner l'Indulgence, aussi souvent que l'on répétera la récitation du chapelet. De même que l'on peut, par une même communion, gagner, le même jour, plusieurs indulgences plénières lorsque, pour chacune d'elles, la communion est prescrite;<sup>8</sup> ainsi l'on peut, lorsqu'il s'agit d'une indulgence *toties quoties*, gagner, le même jour, plusieurs Indulgences plénières pour la même

7.—C. 928 § 1.

8.—Béringer, ouv. cit. no 109.

œuvre, en vertu de la même confession et de la même communion. C'est ce qui a lieu pour les indulgences accordées aux *visites* du Rosaire, de la Portioncule et des Défunts; il n'y a pas lieu de le refuser à l'Indulgence de Bologne.<sup>9</sup>

P. Aug. LEDUC, O.P.

★

## L'INDIFFERENCE DES CROYANTS

### II

#### L'INDIFFERENCE DANS LE FAIT

L'indifférence à l'absolu comporte de toute nécessité qu'on soit indifférent à tout, que soit méconnue la véritable valeur de toute chose. Pour l'indifférent, les êtres, quand ils valent, n'ont qu'une valeur empruntée, celle qu'il leur donne; la valeur vraie, celle qui ne dépend point de nos attitudes, qui s'impose quoi que nous en ayons et qui exige notre respect est ignorée ou méconnue. Cette méconnaissance, qui est une trahison, est celle qui fait de l'indifférence une malhonnêteté.

Nous touchons ici — on le devine — à l'idée fondamentale de ces pages, et nous voudrions lui donner tout le relief possible. Pour y réussir il nous suffira d'entrer dans le concret et de voir l'indifférence à l'œuvre dans son travail de décomposition.

Attitude de vie bien plus qu'attitude de l'esprit, l'indifférence, une fois bien assise dans une âme ne peut que dérouler ses conséquences logiques et cela par une

9.—De plus, comme il ne s'agit point de visites, il n'est pas requis de sortir de l'église ou de l'oratoire à chaque récitation du chapelet.

sorte de fatalité contre laquelle on ne peut rien. C'est le microbe, insinué dans nos moëlles, qui infecte toutes nos ressources vitales et rend nos plaies sans remède.

Nous l'avons fait pressenter déjà. Notre société est en décomposition, le mal est général, il se propage, il descend de couche en couche. Il n'y a plus de mœurs, la vie publique est désaxée, la vraie vie familiale devient rare, les quelques instants de vie grave que les meilleurs se réservent sont entamés. La contamination devient générale.

Nous pourrions dans tous ces domaines suivre le progrès du mal; partout nous retrouverions le même ferment de dissolution. Pour ne point disperser notre attention arrêtons-nous à l'essentiel.

Même pour ceux qui ne lui accordent qu'un regard superficiel notre temps apparaît dépourvu de vraie grandeur. Ce n'est point parti-pris, ni habitude de louer ce qui n'est plus et de dénigrer ce qui est. Ouvrez les yeux et voyez.

Les caractères sont rares. L'intérêt nous inspire, l'argent nous mène. On applaudit ce qui réussit, on ne reconnaît et on ne rend hommage qu'à ce qui brille. Ce qui ne rapporte rien n'est pas même digne d'attention, c'est un luxe superflu qui coûte cher et qu'on abandonne aux attardés d'un autre âge. La loyauté, le respect de la parole donnée, la dignité d'une vie qui se refuse à entrer dans des compromissions inavouables, le goût de servir, le dévouement qui s'oublie parce que cela est beau et que cela nous honore, sont des vertus aujourd'hui oubliées, et l'on glanerait abondamment dans notre vie des faits pour illustrer cette vérité.

Ce qui frappe surtout, car c'est aussi ce qu'il y a de plus douloureux, c'est qu'il n'y a dans notre vie pu-

blique que des forces rivales. Tout s'oppose, tout se heurte, rien ne tient, c'est le chaos. Il faudrait mettre la main partout, les brèches sont larges ouvertes et parce que l'essentiel fait défaut tout s'en va pêle-mêle. Les principes capables de canaliser nos forces pour un effort harmonieux vers un meilleur état de choses qui serait la récompense de toutes les volontés particulières, tous les principes d'ordre sont méconnus. Le principe d'autorité surtout se heurte à tous les égoïsmes, il est victime de toutes les complicités. Nous y voici à l'essentiel et serrons-le de près.

Ce principe d'autorité, lien de tous les éléments d'un groupe et qui assure entre eux l'harmonie, l'ordre, la stabilité, la paix, ce principe d'autorité qu'est-il devenu dans notre monde ? Quel sort lui avons-nous réservé ? Ceux qui l'incarnent sont-ils intègres, ceux qui lui doivent obéissance en ont-ils encore le respect ? La réponse à ces questions va tout cristalliser car les faits eux-mêmes vont répondre.

Voyez autour de vous. Nous passons sans repos des tranches de l'anarchie aux tranches de la tyrannie sans jamais retrouver un instant d'équilibre. Aujourd'hui l'autorité s'affirme mal, ou elle abuse, ou elle est lâche. Demain les inférieurs se révolteront et mettront cette autorité en demeure d'abdiquer. Aujourd'hui... demain, c'est encore trop dire, tout cela est simultanément et toujours perceptible d'ailleurs puisque le vice vient de partout.

Des deux côtés on remâche des griefs. Ceux qui commandent trouvent qu'il n'y a plus de discipline, ceux qui obéissent ne voient dans l'autorité qu'une puissance usurpatrice. Dans l'Etat, quelque mesure qu'on prenne, le mécontentement s'exprime. On juge, et si l'on y trouve son intérêt, on refuse obéissance. Pour l'ouvrier, le pa-

tron c'est l'ennemi; pour le patron, l'ouvrier n'est qu'une machine à rendement. Le travail de ceux qui nous servent est une marchandise, on estime l'avoir largement rétribué quand on a payé le salaire. Ceux-là même qui l'offrent nous y invitent puisqu'ils n'ont aucun souci de son rendement. Au lieu d'être associés sur un chantier comme père et enfant, pour collaborer à une œuvre commune, on s'y heurte en rivaux, on se surveille, on s'oppose et c'est à qui dans cette lutte ne sera point dupe.

Ce qui est bien pour l'un, sera mal pour l'autre puisque l'on ne veut avoir que des rapports d'exploiteur à exploité, et pour faire triompher ce que l'on croit son bien on ne recule devant aucun procédé, on met en branle toutes les malhonnêtetés que nous voyons jouer tous les jours. Périssent le bien commun, périssent l'Etat, périssent l'industrie, périssent le prochain. Mon intérêt, ma part, ma plus grande part, le reste peut crouler.

Cela vous étonne, ces rivalités, ces égoïsmes, ce chaos. Vraiment y a-t-il de quoi s'étonner ? N'avons-nous pas voulu tout cela ?

Les idées que nous accueillons, que nous répétons, à tout venant, les idées dont nous vivons expliquent tout cela ! Depuis un siècle des théories niveleuses sont dans l'ambiance et nous les favorisons de tout notre pouvoir. Nous sommes libres : ce qui signifie que personne ne peut nous imposer une contrainte si nous jugeons ne pas devoir l'accepter ; tous nous sommes égaux : c'est-à-dire nous avons tous les mêmes droits aux mêmes places et ceux qui nous y précèdent nous offensent ; nous les avons répétés et pratiqués ces principes et nous avons fini par les croire.

Nous avons proclamé tout récemment et c'est déjà aujourd'hui une loi intangible qu'il fallait tout admettre,

que, rien n'étant absolument vrai, rien absolument faux, c'était l'indice d'un esprit large et la preuve d'une grande âme de tout tolérer. Et de fait on communique à tout idéal.

On est un père de famille très rangé, on exige l'obéissance de son petit monde turbulent, on est fidèle à ses devoirs d'époux, on travaille à rendre à ceux qui suivront la vie plus facile en leur assurant un patrimoine arrondi, mais on est en sympathie touchante avec des groupes qui savent par sa base ce que l'on défend : l'autorité du père, la maison, la propriété, le mariage.

Si même on a le souci de se rendre utile, si l'on porte quelque intérêt au Bien commun, on propose généreusement des solutions de crise, des remèdes au mal qui nous mine et fait tout branler. Et l'on apporte des expédients ! On fait des merveilles d'acrobatie, d'équilibre, de bascule, on veut tout composer afin de ne blesser personne, pas même le mal, tout permettre, tout tolérer même l'erreur puisque c'est, paraît-il, un droit intangible de penser ce que l'on veut, et l'on s'en tire — comme ce mot-là nous accuse ! — on s'en tire par des compromis.

Mais oui, tout cela nous accuse : le mal que nous déplorons, les idées qui nous mènent, les remèdes que nous préconisons, tout cela nous accuse d'être des indifférents au bien, aux idées vraies, aux remèdes qui sauvent.

On se plaint partout. On dit que nous traversons une crise d'autorité. C'est vrai. Ceux qui discoursent en rejettent la faute sur la masse. Un souffle d'indépendance aurait passé sur elle et les ferments de révolte et de discorde en perpétuelle fermentation auraient éclaté.

Soyons vrais — dût la vérité nous faire rougir et nous inviter tous à nous frapper la poitrine. Il y a des torts sur toute l'échelle et d'autant plus graves qu'on occupe une situation plus élevée. Il ne faut rien attendre

des masses, pas même l'obéissance. Elle descend du chef qui l'inspire, qui la provoque, qui l'obtient sans difficulté, lorsqu'il apparaît lui-même comme le premier serviteur de ceux qu'il commande.

Car l'autorité est un service, et le premier. Ceux qui cherchent à l'exercer doivent s'en souvenir. S'ils la respectent et s'ils l'estiment comme un dévouement ils ne souhaiteront pas l'obtenir sans programme, par un simple jeu de mécontentements qu'on exploite; s'ils y parviennent ils ne peuvent en faire l'instrument de leur intérêt personnel ni l'exercer à leur profit.

La vérité a ses droits auxquels personne ne peut toucher. Or le service de l'autorité c'est d'être pour tous le porte-parole des droits de la vérité, c'est de juger, pour tous, la valeur de chaque être, de sa place, de ses fonctions, de ses obligations en référant chaque être à l'absolu qui le soutient.

L'autorité d'un homme sur un autre homme, ne s'explique pas si l'on ne va pas au fond des choses et si derrière elle on ne retrouve pas l'absolu de Dieu. Seul, il peut peser sur nos volontés libres et sur nos jugements.

Or notre indifférence a méconnu tout absolu, elle a pratiquement supprimé Dieu; ceux qui commandent se refusent à en référer à lui pour justifier leur droit et ceux qui obéissent ne le reconnaissent plus dans ceux qui devraient le servir. Ce qui doit arriver s'accomplit. Le relatif détaché de l'absolu qui le tenait en harmonie est sans attache, il flotte au gré des intérêts et c'est le chaos que nous dénonçons.

Ah ! nous ne l'avons pas inventée cette solution, et ce n'est point parce qu'il nous plaisait de trouver dans l'indifférence la cause de tous nos désordres qu'elle l'est en réalité. Les faits nous l'imposent. L'ordre est har-

monie, l'unité en est le lien, l'unité de convergence ou d'attache des êtres par rapport à leur fin ou à leur source. Supprimez cette fin ou cette source vous supprimez l'absolu qui est la clef de voûte ou la base de tout, et vous faites tout crouler dans le désordre.

Ceci est d'une telle évidence que toutes les applications que nous en pourrions faire nous imposeraient les mêmes conclusions.

Un exemple encore. Voyez nos mœurs publiques, les mœurs de ceux qui se donnent pour catholiques et qui scandalisent même les incroyants. Je parle ici de notre société d'Europe. Quel mélange de piété superficielle et de mondanité; quelle souplesse pour concilier les contradictoires: l'esprit du monde et l'esprit de l'Évangile. On donne une pensée à son âme et tout son temps au divertissement, on passe de l'Imitation de Jésus-Christ à la lecture de Marcel Proust, de l'Évangile au dernier roman du dernier païen du siècle. On interdit à sa jeune fille les livres pernicious et le soir on lui présente l'auteur; on lui conseille la communion le matin, le soir on se fait l'avocat du diable et on l'expose à tous les péchés. On entre à l'église une fois par semaine, à une messe basse, et ce n'est même pas une heure de répit dans nos dissipations: on y porte la mentalité, la tenue, les goûts, les curiosités qu'on porte dans une salle de spectacle.

Pourquoi ce mélange? Serait-ce amour du vice? Mais non: on a de solennelles colères contre le vice qui s'étale. Serait-ce en raison du plaisir qu'on trouverait à côtoyer des abîmes? pas davantage; on se lamente d'une telle situation, on condamne les mœurs qui osent tout et on se fait le défenseur des vertus oubliées. Qu'est-ce alors? Le vrai motif c'est qu'on est indifférent à la pureté des mœurs, à la pureté de la foi, à la pureté de la

vie. La preuve ? Mais il suffirait pour une conscience catholique que les porte-parole authentiques de la vérité se fassent entendre pour qu'on obéisse. Ils ont parlé. Nos Seigneurs les Evêques, le Pape, ont rappelé notre attention sur le paganisme de nos modes. Ils ont prêché dans le désert. On n'a pas obéi comme il conviendrait, tout en voulant se donner la satisfaction d'obéir. On ne voit pas, on ne comprend pas que l'absolu est ici en cause, qu'avec lui on ne peut composer, qu'il ne veut pas de ces hommages qui sont des demi-trahisons. Celui qui n'est pas avec moi est contre moi, disait le Christ. Le vrai motif, avouons-le : on est trop lâche pour réagir contre son milieu, on ne voit pas parce qu'on ne veut pas voir, on entre dans le mensonge pour satisfaire sa veulerie.

\*  
\* \*

Il semble qu'on soit heureux de sortir d'un tel monde et de se réfugier chez soi. On sent le poids, la contrainte ridicule de toutes ces conventions acceptées et l'on souhaite retrouver un milieu où l'on pourra se libérer de ces attitudes fausses, un milieu qui rende un certain goût de dignité, de vérité, de réel, en un mot le goût de la grandeur.

Au foyer tout est vrai : les paroles, les gestes, les âmes. On apprécie toute chose à sa juste valeur. Là, deux êtres se sont rencontrés qui avaient dans leurs yeux toute la fraîcheur d'une âme. Ils venaient sans mensonge, poussés par un passé de fidélité, les mains pleines de richesses toutes neuves. Ils se sont appuyés l'un sur l'autre, mettant en commun passé, espoirs, désirs. Leurs richesses, ils les tendaient vers l'avenir, sachant que leur

lien, ils le trouveraient dans l'enfant désiré, espéré, attendu. Et lorsque cet enfant est venu, il lui a suffi d'entr'ouvrir les yeux du corps et les yeux de l'âme sur les visages penchés vers lui, pour y lire la gravité de la vie, la joie austère du devoir, la beauté du dévouement, le respect de soi par le don de toute son âme aux grandes choses qu'il faut aimer et servir.

Plus tard, lorsqu'il a grandi, l'exemple de ceux qui le précédaient a renforcé ses certitudes; il a deviné la trame de leur vie, surpris l'orientation des volontés, et tout cela a fait de lui cette grande beauté que nous sommes tous à 20 ans quand nous avons le cœur pur, chef-d'œuvre de l'amour divin et de l'amour maternel: une âme loyale.

Je m'écarte dans le rêve et dans le souvenir, et cette beauté, par contraste, me ramène à notre monde. De tels milieux sont aujourd'hui très rares. Le foyer est devenu le témoin lui aussi de nos discordes. Les rivalités s'y heurtent, les égoïsmes sourcilleux s'y affrontent. La confiance mutuelle fait défaut, on se surveille, on se compare. Au lieu de s'unir pour rendre plus forte une autorité que Dieu confie à de faibles mains, on se divise; on commande quand il faudrait obéir sans discussion, on abdique quand il faudrait s'affirmer. L'enfant assiste à ces conflits, il prend parti. Les germes de révolte qu'il porte en lui trouvent dans ce milieu un bouillon de culture et à 20 ans, il ne voit plus dans son père qu'un ennemi. Ce père est l'autorité, il commande: cela suffit pour qu'il s'oppose à nous. Il parle d'expérience comme d'un titre à la sagesse; mais cela précisément l'accuse d'être vieux — ce qui est bien la tare des tares — de n'être plus à sa place. Ce qu'on attend de lui, c'est qu'il cède cette place, qu'il se retire dans l'ombre après nous avoir distribué ses biens. C'est l'histoire de l'enfant pro-

digue qui s'annonce, mais qui n'a point toujours hélas le dénouement que raconte l'Évangile. Nos pères n'ont point les patiences de Dieu.

Ici encore la plus grande faute est souvent du côté de ceux qui commandent, et dans l'ingratitude des enfants les parents cueillent les fruits mûrs de leur indifférence.

Quel prestige pourraient-ils garder aux yeux de l'enfant quand cet enfant les voit sans respect d'eux-mêmes et de la vie ?

Or n'est-ce point le cas ? On se marie aujourd'hui avec une inconscience et une légèreté à faire peur. On n'en n'est point troublé, car on entend bien ne pas s'engager ni s'enfermer, les mains liées, dans un contrat sans issue. On ne s'engage pas ; on cherche une association de passage pour satisfaire son égoïsme et l'on a d'ailleurs tous ses apaisements ; le divorce est là qui remédie à tout et qui autorise tous les caprices. On s'aime si s'aimer consiste à saccager une âme, non si l'amour est un don. On se promet bien surtout de ne point mettre entre soi cet importun qui empoisonne tout : l'enfant. Si les prudenances de l'égoïsme sont en défaut et s'il vient un enfant, on l'acceptera, surtout s'il est l'unique, on aura même une certaine joie devant l'inévitable. Mais parce qu'il n'a pas été désiré ni attendu par devoir, on n'y voit plus ce qu'il est : le sauveur promis à sa mère, l'appel précis du devoir pour le père ; on n'y voit même plus une âme qu'il faudrait élever ; c'est un jouet qu'on flatte, un hochet de vanité, en attendant sans doute qu'il ne soit plus que le boulet qu'on traîne et dont on regrette de s'être chargé la conscience. Il eut ainsi rejoint les autres... tous les autres qu'on ne sait pas.

On ne respecte rien, ni le sacrement, ni l'amour, ni les personnes, ni la vie. L'autorité n'est plus à sa place

sur une tête qui n'a plus de pensée pour ces grands devoirs. Elle serait une usurpation. Derrière ses parents, à travers eux, l'enfant a besoin de voir l'absolu, son Dieu. Son père selon la chair n'est père que par la grâce du Père des Cieux qui l'a appelé en collaboration sur le chantier de la vie. Séparé de lui il n'est plus pour l'enfant qu'un intermédiaire d'occasion dont le rôle s'achève vite.

Faut-il poursuivre encore cet examen de nos tares et de nos vices ? L'indifférence ne s'impose-t-elle pas au terme de toutes nos conclusions ? Nous sommes ici au cœur même du sujet. La famille est la "cellule sociale", c'est d'elle que part la vie lorsqu'elle est saine. Elle propage sa vigueur dans le corps social cette grande famille élargie ; mais lorsque l'indifférence la ravage, lorsqu'elle se fonde sur une lâche méconnaissance de la nature qui est ici maîtresse de vérité, c'est le désordre qu'elle propage et la mort. Les individus qu'elle façonne supportent tout l'édifice et quand elle leur a appris à se détacher de tout absolu, à se libérer des lois qui commandent à la vie, c'en est à jamais fini de l'ordre et de la paix.

Voyez ce que les mariages modernes nous donnent : de pauvres, de lamentables individus, sans caractère, sans idéal, sans grandeur, sans âme. Rien ne les anime qui mériterait d'exalter un cœur d'homme, rien ne les soulève qui mériterait le grand don désintéressé de soi. La foule est devenue d'une monotonie affligeante. Les visages ne traduisent que des cupidités, des vues courtes ; les conversations expriment la même fièvre d'un intérêt immédiat et l'on est tout étonné, tant la chose est rare, même chez de tout jeunes gens, de rencontrer le rayonnement d'une âme.

Ce qu'ils estiment c'est le succès, ils ont le culte de la force physique, "ils s'enivrent de gloires animales, ils s'acharnent sur un ballon, boxent, courent, lancent le disque et ne reprennent haleine que pour répudier l'idéal de leurs aînés". S'ils admirent encore le courage et l'héroïsme c'est après l'avoir dépouillé de ses valeurs morales et pour satisfaire à un reste de sentimentalité. Parfois nous croyons rencontrer certains caractères : ils semblent avoir gardé le respect d'eux-mêmes, on les croit serviteurs d'une idée généreuse, d'une passion désintéressée à laquelle ils auraient donné leur cœur. Regardez de plus près : ils n'ont que la fureur froide de l'argent.

Pour sauver notre société en détresse où les cercueils sont plus nombreux que les berceaux, nous ne pouvons même plus compter sur la qualité. La force de caractère, la noblesse du cœur pourraient remédier à la pénurie de bras. Nous sommes pauvres de tout, hélas, et ceux qui ont échappé au massacre des innocents n'ont plus ni cœur, ni pensée.

Faut-il conclure cette triste revue de notre société moderne ? Peu de mots y suffisent. Société terne, société veule, sans ressort, sans nerf, dont la vie n'est qu'une fièvre agitée de moribond, société dépouillée de toute grandeur parce qu'elle est indifférente à tout et qui angoisse ceux qui voudraient la sauver.

Devant un malade qui se meurt de ne plus vouloir vivre parce que son indifférence en reniant tout absolu le prive d'air respirable, il n'y a plus qu'un seul recours : la miraculeuse intervention de Dieu.

Pour les croyants, une conclusion s'impose. N'abandonnons pas notre Dieu. Il nous attend. Nous avons notre rôle tout indiqué dans ce retour, comme nous eûmes le nôtre, hélas, par toutes nos faiblesses et nos lâches

compromissions, dans le grand reniement de l'absolu que notre époque expie.

On ne voit pas que nous souffrons de manque de vérité. De bas en haut on cherche le salut dans la force brutale qui prime le droit; et pour sauver tout de même l'essentiel d'un ordre très quelconque on en appelle, dans les classes mieux assises, au dictateur, ou, dans les classes inférieures, au bouleversement général.

Ces solutions n'en sont point. Le remède, nous le savons nous les croyants. Il est dans le respect de la vérité, dans le respect de soi, dans le respect des grandes valeurs de vie, et, pour tout dire en un mot, dans l'héroïque fidélité à Dieu.

Nous savons, disait un soldat tombé devant VERDUN, nous savons que l'ordre social n'est pas fondé sur la force, mais sur la raison et sur l'amour, et qu'il ne dépend pas d'un sabre dressé sur un trône, mais d'une croix adorée dans chaque foyer.

P. Ignace DRAIME, O.P.

Bruxelles.



## L'ART CHEZ LES DOMINICAINS

(Suite et fin)

### III.—LES FAITS

#### 1° Les dons magnifiques — 2° La bienvenue à tous les arts

Par esprit de pauvreté et besoin de réaction contre l'opulence de certaines abbayes, saint Dominique, on s'en souvient, avait voulu pour ses fils des maisons d'apparence modeste, ce qui devait s'entendre aussi de leurs

églises. Pareil vœu exprimé par le saint Fondateur devenait du coup une loi, mais la force des choses devait plus tard, nous l'avons vu, obliger les capitulaires de 1297-1300 à l'annuler. La force des choses c'était le nombre toujours croissant des religieux et des religieuses; c'était aussi, pour les loger, nourrir, vêtir, la nécessité de posséder au moins collectivement des propriétés assez vastes et d'accepter des revenus.

Il reste à signaler les dons magnifiques prodigués à l'Ordinaire, ces dons de couvents et d'églises qu'il fallait bien accepter tels quels, de gré ou de force, n'eût-ce été que par complaisance pour les donateurs et les fidèles en général. Que voulez-vous? On aime le Beau, non par choix, mais par nature, et quand les papes, les évêques, tout le monde, obligeaient nos Pères à subir, eux aussi, la poussée des arts, comment ne seraient-ils pas entrés dans ce mouvement universel d'ailleurs irrésistible? De là le second et final aperçu indiqué plus haut.

1° *Les dons.* Permettez ce souvenir. Marc Sanguier et Henry du Roure disaient dans leur *Bulletin*, trop peu encouragé peut-être: "La première chose que l'on donne, c'est son cœur. La seconde, c'est son esprit. La troisième, son activité. La dernière, et que l'on ne donne presque jamais, c'est son argent." Or, il semble que pour notre famille d'autrefois, tout, absolument tout, même l'argent, se donnait sans réserve.

Ainsi, à Rome, dès l'origine, nos Pères reçoivent du Pape l'église de Saint-Sixte, et quand, un peu plus tard, nos sœurs viennent s'y établir, c'est qu'il leur a offert en échange la basilique de Sainte-Sabine (1219). A propos, c'est peut-être l'antique toiture à poutraison de cette église qui a suggéré cette ordonnance dont on se sou-

vient, par laquelle on défendait de construire des voûtes dans les nôtres, sauf sur le chœur et la sacristie. En 1229, le Pape Grégoire IX pousse déjà nos religieux à ce que les contemporains appellent les *opera somptuosa*, et tel sera notre couvent de Salamanque, grâce peut-être à ses libéralités.

Après les Papes, les cardinaux et les évêques. En 1221, le cardinal Hugolin nous a investis de l'église des Saints-Faustin et Jovite, à Brescia, et nous a donné en plus Saint-Pierre de Florence. L'année précédente, Hugues Settala, au nom de l'archevêque de Milan, nous a fait cadeau de la collégiale de Saint-Eustorge, dans cette même ville, avec les maisons et le clos qui l'avoisinaient. Vers 1304, Nicolas Albertini, devenu cardinal, dote la ville de Prato de deux couvents, l'un d'hommes, l'autre de femmes. — A Poitiers, à Limoges, à Orléans, évêques et chapitres de chanoines sont pour nous d'insignes bienfaiteurs. L'évêque d'Arras, Paschase Mâupajets, achève les trois nefs de notre église et, par son testament, nous donne sa maison, sa bibliothèque et ses ornements pontificaux.

C'était en 1550, mais bien longtemps auparavant, c'est-à-dire en 1221, Conrad, évêque de Metz, incapable par lui-même de faire tous les frais de notre installation, exhortait les diocésains à lui venir en aide et voyons de suite avec quel succès prodigieux. Notre église, terminée en 1250, n'a pas moins de deux cent soixante-douze pieds de longueur par soixante-dix-neuf de largeur. Sa voûte en pierre de taille, élevée à une hauteur de soixante-six coudées, s'appuie sur vingt-six piliers. Dix-neuf chapelles dans les bas-côtés et sept autres dans le chœur; cent quatre stalles fouillées et ciselées; dans la nef, des statues de Notre-Seigneur, de la Sainte-Vierge, de sainte

Marie-Madeleine, etc.; au-dessus, dans la claire-voie, cinquante-sept vitraux tamisant l'éclat trop vif de la lumière; tant de splendeur eut fait pleurer saint Dominique, mais que faire puisque c'était donné en pur don pour l'amour de lui, pour l'amour de Dieu, de Notre-Seigneur et de la Madone !

Telle est la munificence des fidèles. Ainsi déjà, c'est-à-dire en 1215, à Toulouse, Pierre Ceila a cédé à notre Père et à ses successeurs sa propre maison, un des plus beaux édifices de la ville. A Bologne, en 1219, Pierre Lovello et sa femme Otta nous ont passé leur droit de patronat sur Saint-Nicolas des Vignes. La même année, Jacques Mamès, en faveur des Pères de Madrid, s'est dépossédé de son domaine rural de Saint-Julien du Val Salobral.

En même temps, aux princes de l'Eglise et au peuple chrétien, se joignent les princes de la terre. En France, le roi saint Louis, élevé par les Prêcheurs, garde à ses maîtres la plus vive reconnaissance. C'est à lui que le couvent de Saint-Jacques dut son admirable réfectoire, long de deux cent-soixante pieds, soutenu par dix colonnes qui le séparaient en deux nefs et pouvant asseoir trois cents religieux. Leur dortoir fut de même l'œuvre de sa magnificence, comme aussi les fondations de Caen, Evreux, Compiègne; comme aussi bien des choses utiles à la vie: souliers, vêtements chauds, pelisses — et permettez ! — “des milliers de harengs.” Thibaut, comte de Champagne et roi de Navarre, fonde le couvent de Provins, “de très grandes proportions et, a-t-on dit, d'un luxe exagéré.” Les princes de la maison d'Anjou font les frais d'un couvent de cent religieux à Saint-Maximin, sur le tombeau de sainte Marie-Madeleine. — En Angleterre, à Londres, église, couvent, vêtements, nourriture

occupent la sollicitude de Henri II, et on le voit par exemple, en 1243, fournir une tunique et des souliers à chaque religieux. — En Espagne, à Barcelone, le conseil de la cité, de concert avec le roi, fait don de l'ancien palais municipal pour le nouveau couvent de nos Pères. Quant à l'église, le roi a signé, *manu propria*, ce papier mémorable: "Nous, Jacques, par la grâce de Dieu, roi d'Aragon, de Majorque et de Valence, comte de Barcelone et d'Urgel, et seigneur de Montpellier, en aumône et pour le salut de notre âme, prenons à notre charge l'œuvre de l'église des Frères Prêcheurs, de telle sorte que nous y ferons tout terminer: murs, toiture, fenêtres, vitraux et autres ouvrages indispensables pour ce parfait achèvement."

La même affection est témoignée à nos Sœurs. Dès l'an 1206, dix ans avant la confirmation de l'Ordre, Foulques, évêque de Toulouse, donne à saint Dominique l'église de Notre-Dame de Prouille pour établir tout auprès un monastère de femmes. L'année suivante, Bérenger, archevêque de Narbonne, affecte à la même œuvre les revenus de Saint-Martin de Limoux. Une jeune veuve, avant d'entrer au couvent, emploie sa fortune à le construire, et elle le fera grand, "en pierre de taille", s'il vous plaît, et saint Dominique laissera faire, lui pourtant réputé si intransigent. Que pensera-t-il plus tard quand, du haut de son ciel, il verra ce monastère, humble berceau de son institut, muni d'une enceinte longue de quatre cents pas, large de trois cents, entourée de fossés avec des murailles de vingt-cinq pieds de hauteur, celles-ci ornées de quatre échauguettes aux quatre coins, et de quinze tours placées de cent pas en cent pas ! Un vrai palais, et de fait, longtemps on n'y verra guère que de vraies princesses sous l'humble bure des moniales: Ma-

deleine de Bourbon (1567), Eléonore de Bourbon, Jeanne de Lorraine, Carola-Maria de Lévis de Ventadour, prieure en 1623, Johanna-Antonia d'Albret, Johanna d'Artagnan de Montesquiou, et cent autres.

A Nancy, en 1298, une autre princesse de Lorraine, peut-être une aïeule de Jeanne et devenue la "sainte reine Marguerite de Navarre", avait, de concert avec son époux, donné son magnifique palais à nos Sœurs, logées jusqu'alors au bois de Saint-Nicolas, dans les environs de la ville. Vers le même temps, Philippe le Bel fonde et dote le monastère de Poissy pour une centaine de religieuses. Voici encore, qu'il faille ou non s'en plaindre, un "vrai palais", où l'on comptera, vers 1350, sept princesses, dont six de sang royal, et toutes petites-filles ou petites-nièces de saint Louis: Marguerite de France et Marie de Bourbon, Marie de Clermont, fille de Robert, fils de saint Louis, Isabeau de Valois, sœur du roi Philippe de Valois, etc., etc. Plus tard, Fernand, comte de Flandre, donne à nos Sœurs une maison à Gand; la pieuse princesse Béatrice leur fonde un monastère à Valenciennes en attendant qu'elle y fasse elle-même profession; le duc de Ferrare concède à la bienheureuse Lucie de Narni et à ses filles un large terrain et leurs constructions, sur un plan très vaste, seront achevées le 5 août 1521. Plus tard encore, vers la fin du dix-septième siècle, la princesse des Ursins, duchesse de Gravina, fondera le monastère de ce nom, y entrera, devenue veuve, et y terminera ses jours le 28 février 1700, assistée par son fils, le cardinal des Ursins, archevêque de Bénévent.

C'est bien comme a dit le prophète: *Erunt reges nutritii tui et reginæ nutrices tuæ*, "des rois et des reines seront tes nourriciers," et peut-être ne faut-il pas d'autres exemples en plus pour prouver que dans les

siècles passés, des bienfaiteurs innombrables, princes du sang avec les cités, nobles avec les bourgeois, haut clergé avec le peuple, ont tenu à honneur d'établir de grandes et belles maisons dominicaines, des "prédications" comme ils les appelaient si justement, parce que, à l'église attenante, on prêchait sans relâche tous les devoirs et sans doute, en particulier, celui de la reconnaissance.

2° *La bienvenue à tous les arts.*—Faute d'espace toujours, nous ne pouvons ici nous occuper, et cela brièvement, que de l'architecture et de la peinture, et pour des raisons déjà données ci-dessus, ne mentionner que des artistes étrangers à notre Ordre. Signalons cependant pour la miniature l'un des plus beaux manuscrits de la Bibliothèque Nationale, le *Bréviaire de Belleville à l'usage des Prêcheurs*, attribué à Jean Pucelle (avant 1356) ; le codex 8541 du Vatican, probablement exécuté pour nous, fin du treizième siècle, par un auteur inconnu mais plein de chaleur et de vérité dans sa légende de saint Dominique sur fond d'or ; la *Bible moralisée*, œuvre dominicaine de haute ancienneté, comprenant dans ses quatre volumes in-folio, au moins cinq mille peintures. — Comment aussi, pour la gravure ou le dessin en général, oublier tout à fait le *Speculum humanæ Salvationis* ou *Miroir du salut* écrit en 1324 par frère Ludolphe alors dominicain et devenu ensuite, pour plus d'austérité, "Ludolphe le Chartreux", livre où chaque fait de la vie de Notre-Seigneur comporte un système de figures au nombre de trois en l'honneur de la sainte Trinité. Comment, dans le même genre, ne pas mentionner les images de sainte Catherine de Sienne que frère Thomas Caffarini fit faire après la mort de la Sainte, et "par milliers, dit-il, tous les jours, de sorte qu'il y en a maintenant une immense quantité à Venise, et dans toutes les par-

ties du monde." C'était dit au procès de canonisation en 1411 et les premières gravures pouvaient dater de 1394 ou 1395, ce qui dépossède de leur priorité proclamée par tant d'auteurs le *Saint Christophe* de 1423 et l'estampe de 1418 conservée à la bibliothèque de Bruxelles.

"Les faits sont les faits" même s'ils sont dominicains, et poursuivons sans plus chercher noise à la Science. Comment encore pour le modelage sous toutes ses formes : orfèvrerie, bas-relief et ronde-bosse, statuaire, sculpture en général, ne pas au moins saluer les terres-cuites de toute une famille d'artistes, les Della Robbia, placées sur la façade de la Quercia ; leur *saint Dominique et saint François, leur Vierge et l'Enfant*, œuvres tout à fait charmantes ; de même les bas-reliefs et rondes-bosses de Nicola Pisano, de Niccolo de l'Arca et de Michel-Ange sur le tombeau de saint Dominique à Bologne ; ceux et celles de Giovanni Balduccio, à Saint-Eustorge de Milan, sur le tombeau de saint Pierre martyr dû à la munificence de la noble famille des Visconti ; enfin, parmi d'innombrables statues en bois, en marbre, en bronze, quelques-unes en particulier de notre bienheureux Père : à Saint-Marc de Florence par Francavilla, à Saint-Dominique de Chioggia par Naccari, une troisième toute récente par Arturo Ferraroni ; d'autres encore à Bologne, à la Minerve de Rome, à Naples... partout.

Sûrement nous n'avons pas proscrit la sculpture et c'est ainsi que sur le seul autel majeur de l'église Saint-Dominique, à Palencia, vous pourrez compter encore au moins huit bas-reliefs et vingt statues.

*L'architecture.* Naturellement, chez nous comme partout ailleurs, l'art a commencé par l'architecture et peu importe, quant à la question présente, qu'il ait été généralement anonyme, s'il a seulement existé. Tout

d'abord ce serait bien le cas de se rappeler le quatrain assez banal, il est vrai, de Victor Hugo :

J'ai fait ce que j'ai pu, j'ai servi, j'ai veillé,  
Et j'ai vu bien souvent qu'on riait de ma peine;  
Je me suis étonné d'être un objet de haine,  
Ayant beaucoup souffert et beaucoup travaillé.

De fait, quels crimes inouïs, innommables, nos Pères ont-ils pu commettre pour qu'on ait presque partout désaffecté, souillé, ruiné, rasé leurs maisons, leurs églises ? Voici un exemple typique, si vous tolérez une nouvelle citation. C'est le comte de Montalembert qui parle devant la Chambre des Pairs (de France) le 26 juillet 1847. Avec regret, nous abrègerons :

“A Toulouse, il y a une admirable église que je me vante d'avoir été le premier à signaler dès 1833 à l'attention publique. C'est l'église des Jacobins ou Dominicains. Cette belle église date du treizième siècle; elle a été achevée au quatorzième. Elle a des caractères tout à fait spéciaux que je ne vous définirai pas — ce serait trop long...

“Outre le glorieux tombeau de saint Thomas d'Aquin, la vieille église des Jacobins se distinguait par des fresques du plus curieux mérite, des fresques du quatorzième siècle, qui, en Italie, seraient l'objet de la visite des voyageurs et de l'étude de tous les artistes. Cette église avait deux cents pieds de long et cent pieds de hauteur; elle était à deux neufs, particularité assez rare; enfin, elle avait un clocher qui passait pour le plus beau du Midi. Eh bien, le génie militaire s'en est emparé, et voici ce qu'il en a fait :

“Il a d'abord recouvert ces fresques d'un badigeon,

parce que les fresques et les peintures l'intéressent fort peu, tandis que le badigeon lui plaît beaucoup. (*Hilarité*). En outre, il a détruit deux côtés du cloître, car il y avait un cloître admirable à côté de l'église, et il a transformé les deux autres côtés et la salle du chapitre en belles écuries garnies d'auges et de râteliers. Je ne sais trop ce qu'il a fait du réfectoire qui avait treize fenêtres en ogive avec de riches meneaux, mais je sais ce qu'il a fait d'une chapelle, la plus belle de toutes, la chapelle de Saint-Antonin qui était couverte de fresques admirables : il en a fait le dépôt des chevaux morveux. (*Nouveau mouvement*).

“Voilà l'emploi qu'on trouve à faire, en 1846, d'un monument d'art qui, je le répète, en Italie, attirerait tous tous les voyageurs, tous les artistes. Eh bien ! réellement, je ne crois pas qu'il y ait un pays, excepté la France, ou de si honteuses dévastations soient possibles.” Et le noble orateur cite d'autres exemples, mais cela n'empêcha pas, trois ans plus tard, la démolition de Saint-Jacques de Paris, un autre chef-d'œuvre pourtant, et encore plus beau que Toulouse, comme en témoignent d'anciennes gravures. Que sera-ce aujourd'hui quand Montalembert est si vieux, si démodé, avec son bon sens et tout son naïf catholicisme ? En 1926, M. Emile Baumann visitait notre couvent de Poitiers et vous avez vu ce qu'il vient d'en écrire dans *Mon Frère le dominicain*. “Les Dominicains n'y sont plus ; la persécution les a spoliés, expulsés. Et voici qu'on massacre leur couvent pour en faire une *maison de fous*. La belle charmille est coupée en deux par un mur ;... des cloisons de brique bouchent les arceaux du cloître ; les maçons y préparent des cellules obscures à l'usage des agités. Là où résonnaient des psaumes, se heurteront les cris furieux et

plaintifs de ceux dont Jésus disait qu'un démon les tient. Sous ces arbres, j'aurais pu circuler en paix avec le cher fantôme (*son frère noyé dans la naufrage de la Bourgogne*, 1898). La laideur sacrilège et le gâchis des plâtras m'ont à mon tour chassé."

Tant d'autres églises et couvents ont subi ou subiront le même sort, et que deviendra un jour, par exemple, "l'abbaye dominicaine de Bethala", ainsi que l'appelle un auteur friand d'ornementation, comme vous l'allez voir: "Joyau du Portugal, dit-il, toute fleurie, toute brodée, toute dentelée, avec des contreforts entrecoupés de bandeaux, des arcs-boutants ajourés de quatre-feuilles, etc."

Toutes nos églises n'auront pas comme celle-ci trois cents pieds de longueur par soixante-dix de largeur; elles ne seront pas toutes "fleuries", "brodées", "dentelées", mais en ces siècles de foi où rien n'était assez grand, assez riche pour "loger le bon Dieu", on peut croire que l'art n'en était pas exclu, même quand c'est nous qui les bâtissons et à plus forte raison quand elles nous étaient données ?

Malgré l'usure du temps et la malice ou l'insanité des hommes, quelques monuments témoignent encore de encore de notre vieille affection pour la belle architecture, tels en particulier: Saint-Thomas d'Aquin, à Paris; Notre-Dame de Bordeaux; Sainte-Anastasie de Vérone; Saint-Dominique de Naples avec ses belles lignes gothiques et son plafond à caissons; Saint-Dominique de Faenza avec sa superbe coupole; Saint-Michel-in-Borgo, à Pise, avec sa façade à triple arcature supérieure; tels encore, attendant aux églises et aux monastères: les cloîtres de Bologne, de Sainte-Sabine et de la Minerve, à Rome; de Saint-Marc à Florence, surtout ceux de Santa-Maria dei Gradi à Viterbe et de la Quercia, près de cette

ville, tous deux du quinzième siècle avec "la même ordonnance des colonnes, deux à deux comme deux sœurs jumelles; la même disposition des rosaces supérieures, la même alternance des pilastres coupant la colonnade" (Mortier). Le Père Lacordaire appelait la Quercia "un Paradis". Qu'aurait-il dit du couvent de Viterbe, l'un des plus beaux et des plus glorieux de l'Ordre, alors qu'il était devenu un *pénitencier* ?

*Fresques et peinture.* De nouveau, la bêtise humaine ! Elle n'a pas manqué de s'exercer comme à Toulouse sur tant de fresques ou de peintures murales qui ornaient dès le quatorzième siècle, la plupart de nos églises. Qu'en reste-t-il en Angleterre, dans les pays du nord de l'Europe, peuplés autrefois de Frères Prêcheurs, en France et en Allemagne également ? A Guebwiller, dans l'ancienne Alsace-Lorraine, des fresques du quatorzième siècle, entre autres, la *Vision de sainte Catherine de Sienne*, étaient l'œuvre de Werlin zun Burne. A Gand, sous le badigeon, on a découvert en 1915 une œuvre admirable de la seconde moitié du même siècle, neuf sujets supérieurement dessinés : la *Dernière Cène*, une adorable *Tête du Christ*, le *Miracle des Pains à Saint-Sixte*, pains servis par des anges, etc. L'Italie, plus artiste et plus conservatrice, en possède encore du treizième siècle à Saint-Dominique de Bevagna et dans le cloître de Santa-Maria-Novella ; d'autres un peu moins anciennes dans le chapitre du couvent de Trévise, œuvre de Thomas de Modène (1352) ; dans celui de Santa-Maria-Novella, œuvre d'André Bonaiuti de Florence (1366), dans le chœur, et dans l'admirable "chapelle des Espagnols" de cette même église ; dans le réfectoire de Saint-Marc ; dans la chapelle Sainte-Catherine de l'église Saint-Dominique à Sienne, par le Sodoma de Verceil

(1477-); dans nos églises d'Arezzo, de Spolète, de Fano, de Saint-Nicolas de Prato, dans la chapelle de Saint-Hyacinthe à Sainte-Sabine, dans le cloître de la Minerve, etc. Les auteurs ont de beaux noms à part les trois qui précèdent: Piero della Francesca, Parri di Spinello, Domenico Ghirlandajo, Benozzo Gozzoli, Spagna, Traini, Ottaviano Nelli, Sogliani, Frederico Zuccheri, Moncalvo à Chieri en Piémont, etc.

La peinture sur toile ou sur panneau a pu se conserver ou être préservée beaucoup mieux, parce que, si on la ravissait aux Dominicains sans doute indignes de la posséder, on pouvait la revendre quelque part "pour trente deniers" ou même plus. A nous occuper toujours uniquement des peintres étrangers à l'Ordre, nous voudrions bien savoir à combien d'entre eux l'Ordre a fait appel pour glorifier le Seigneur, la Vierge, saint Thomas d'Aquin, saint Pierre martyr, sainte Catherine de Sienne, tous nos saints et saintes, tout ce qui était cher à nos cœurs, autrefois sur la terre, maintenant au ciel. Nécessairement, une étude un peu sérieuse de l'Italie à ce point de vue devra suffire, précédée d'un rapide coup d'œil sur quelques autres pays d'Europe; et il va de soi que la description des œuvres est impossible quand la simple indication des sujets et des lieux l'est déjà, les seuls noms des auteurs prenant déjà toute la place disponible. A propos, pour cette dernière partie du présent travail, la difficulté n'a pas été de trouver des matériaux, si longtemps qu'ait duré cette besogne, c'est actuellement de les condenser, de les tasser, d'en éliminer plusieurs. C'est ainsi que, même à la Sainte Vierge, reine et mère de notre Ordre, à saint Dominique, notre bienheureux et bien-aimé Père, encore moins à d'autres saints de la famille pourtant très chers, nous ne pouvons accorder le

moindre alinéa à part, heureux encore de temps en temps, de pouvoir au moins les nommer. Cependant comme l'oiseau en cage ne cesse pas pour autant de voler, nous-même, dans nos étroites limites essayons de nous mouvoir.

Pour commencer par la patrie de notre Père, le vieux Berruguete, en Espagne, au début du seizième siècle, peint de nombreux sujets dominicains et en particulier notre *Salve Regina*, lequel nous revient à l'esprit, dans notre église du Saulchoir, devant l'admirable *Gloria Patri* de notre contemporaine, Lucie Roisin. Plus tard, Zurbaran (1598-) nous donne le *Triomphe de saint Thomas*, et ce merveilleux saint Dominique, les yeux levés, l'étoile sur la poitrine, les mains jointes, maintenant au Prado de Madrid.

En France, nos religieux — c'est trop clair — sont entrés dès longtemps dans le mouvement artistique général, et nos sœurs imitent leur exemple. A Sainte-Praxède d'Avignon, sœur Marie-Gabrielle de Jarente (1638-), prieure, fait faire quarante petits tableaux pour les placer sur les quarante portes des cellules à l'intérieur, et c'est partout un petit Jésus portant le sceptre et la couronne, nous dirions aujourd'hui "le Christ-Roi", et il est placé dans un cœur afin de montrer par "là" sa royauté sur le nôtre. Chez les Dominicaines de Paris ou les Filles de la Croix, on ne veut au maître-autel rien moins qu'une œuvre de Jean Jouvenet (1644-), cette *Descente de Croix* maintenant au Louvre, dont on a dit qu'elle "vaut tous les kilomètres de peinture perpétrés par Le Brun". On peut après cela négliger les Fantin-Latour qu'elles possédaient également, comme aussi en Flandre le fastueux et grassouillet Rubens, si au moins nous avons Calvaerts (1540-) et Van Dyck (1590).

En Alsace-Lorraine, à Colmar, au fameux couvent d'Unterlinden, nos Sœurs, encore, avaient formé une incomparable collection d'œuvres peintes et sculptées, si bien que la ville en a fait un musée et l'on y remarque, à part les motifs dominicains, des peintures des vieux maîtres allemands Grunewald (1432-) et Schongauer (1450), de ce dernier surtout, la *Châsse mystique*. A ces deux personnalités germaniques s'en joint une autre encore plus célèbre. Ne sait-on pas en effet que Dürer peignit pour nos Pères de Francfort son triptyque dit "de Haller", la *Fête du Rosaire* (1509), et pour ceux de Nuremberg, l'*Assomption de la Vierge* ?

Mais venons maintenant en Italie, si pleine de promesses, et en particulier sur un point pour nous capital. Ce sont en effet nos premiers siècles d'existence qui donnent surtout prise à la critique, parce que peut-être on ne s'est pas donné la peine de comprendre nos anciennes constitutions. Mais cette bienheureuse Italie nous fournira elle-même la preuve que, dès lors, la peinture était la bienvenue chez nous comme tous les arts et tous les artistes. Malheureusement, car "il faut toujours se plaindre", le point de vue qui nous occupe n'a jamais, semble-t-il, intéressé personne même chez nous, et par ailleurs les peintres d'autrefois ne signaient pas leurs œuvres, si ce n'est quelquefois par un signe quelconque. C'est ainsi, par exemple, que les deux plus anciens portraits de notre saint Fondateur, l'un apporté à Saint-Dominique-le-Majeur de Naples en 1241, l'autre datant de 1250 ou environ, à Saint-Pierre Martyr de la même ville, sont restés jusqu'à ce jour sans attribution. Mais si les peintres anciens ne signaient pas — tradition qui d'ailleurs s'est maintenue chez un grand nombre de leurs successeurs — on a pu autrement les connaître, eux et

leurs œuvres, à l'aide des documents, à l'aide aussi de leur style, car "le style, c'est l'homme", et par conséquent c'est le peintre quel qu'il soit.

Nous savons ainsi que, pour les Dominicains, quand l'Ordre comptait à peine quelques années d'existence, en 1221, dit-on, Guido de Sienne, le peintre par excellence de cette ville, exécutait la merveilleuse *Madone* alors et depuis tant célébrée; que, un peu plus tard, Duccio de Buoninsegna (1255-) peignait pour le couvent de cette même ville le portrait de saint Dominique; que Giotto (1276-), oui Giotto lui-même, d'après Vasari, exaltait le Docteur Angélique dans notre église de San-Cataldo à Rimini, comme devait le faire en 1344 Francesco Traini dans son *Triomphe de saint Thomas* à Sainte-Catherine de Pise.

Voilà déjà de bien beaux noms et assez anciens, il nous semble. Il y en a d'autres. Nos Pères d'Italie avaient adopté un peintre en quelque sorte officiel, Simone Memmi (1284-), lequel consacra son pinceau à glorifier notre Patriarche et enrichit de ses œuvres les églises de son Ordre, à Florence, à Pise, à Orvieto, etc. Il y a aussi, antérieurs, comme naissance, à Raphaël (1483-) et il faut au moins les nommer s'il n'est pas possible pour l'instant d'indiquer les sujets et lieux de leurs œuvres: Lippo Vanni (avant 1300), Ugolino de Sienne, mort dans un âge très avancé en 1339; Taddao Gaddi (vers 1300-), Gentile de Fabriano (v. 1360-), Vecchietta (1412-), Piero della Francesca (1416-), Benozzo Gozzoli (1420-), Bonfigli (1425-), Giovanni Bellini (1427-), Carlo Crivelli (1430-), Giovanni di Paolo décédé très âgé vers 1481, Luca Signorelli (1441-), Léonard de Vinci (1452-), Pinturicchio (1454-), Filippino Lippi (1457-), Vittore Carpaccio (1460-), le Titien (1477 ?),

Lotto (1480-), Sano di Pietro (XVe s.) et combien d'autres, sans doute, qui ont échappé à nos recherches !

Mais il n'est pas de brièveté qui tienne avec Léonard de Vinci, le Titien, Raphaël, Paul Véronèse. Ne sait-on pas que l'œuvre la plus universellement connue de Léonard, la *Dernière Cène*, des milliers de fois reproduite en peinture et par millions en gravures de toute sorte, fut exécutée en toute perfection comme si elle devait orner une basilique, pour le simple réfectoire des Dominicains de Milan ? Ne sait-on pas que le Titien ornait d'une *Crucifixion avec la Vierge, saint Dominique et un autre saint* notre église d'Ancône et que de plus il nous donnait un des bons portraits de notre Père ? Nous disons : "Un des bons", car ils ne le sont pas tous, tant s'en faut, et franchement, au goût de Cécile Césarini, plusieurs, tant anciens que modernes, ressembleraient plutôt à des caricatures. A propos, on connaît ce portrait dessiné à la plume par la petite Sœur et s'il est partout, pourquoi ne serait-il pas ici, encore ?

"Le bienheureux Dominique était de stature moyenne et mince de corps. Il avait un beau visage et le teint légèrement coloré par le sang, les cheveux et la barbe d'un blond assez vif et de beaux yeux. Une sorte de splendeur irradiait de son front et de ses cils, qui inspirait à tous le respect et l'amour. Il était toujours souriant et joyeux, à moins que la souffrance du prochain n'éveillât chez lui quelque vive compassion. Il avait de longues et belles mains. Sa voix était ample, belle et sonore. Il ne fut jamais chauve, et sa couronne de cheveux était entière, parsemée de quelques fils blancs..." Cécile, noble romaine, avait reçu l'habit des mains de saint Dominique à Saint-Sixte, à l'âge de 17 ans, quand celui-ci en avait 50 et ne devait vivre qu'une année en-

core. Si donc, au terme de son existence... mais gardons-nous des réflexions, c'est-à-dire ici des jeunesses de style. Du reste, la question n'est pas là.

Elle est maintenant à Raphaël (1483-), le glorieux trait d'union entre nos temps anciens et nos temps modernes. Or le divin "Sanzio" lui-même, l'ami et presque l'élève de notre Bartolomeo della Porte, a plus d'une fois travaillé pour nous, c'est-à-dire que trois de ses plus beaux tableaux ont été faits pour des églises dominicaines : la *Madone au Poisson*, maintenant au Prado de Madrid, pour Saint-Dominique-le-Majeur de Naples ; le *Crucifix avec saint Jérôme et sainte Madeleine* de la collection de Sir Ludwig Mond à Londres, pour notre église de Citta di Castello ; une autre *Crucifixion* à l'Hermitage de Petrograd, pour l'Annunziata de San Geminiano. Une quatrième peinture de l'incomparable maître : *La Vierge avec l'Enfant et saint Joseph* avait été donnée à Sainte-Sabine par le Cardinal Bernerio pour la chapelle du Rosaire, puis, un autre cardinal s'en étant emparé vers 1636, fut remplacée par le tableau si connu de Sassoferrato. Sait-on aussi au sujet de Paul Véronète (1528-) que de ses deux immenses tableaux, aujourd'hui au Louvre, les "*Noces de Cana*", l'épanouissement suprême de la peinture de ce genre, et le *Repas chez Simon*, le dernier non moins admiré que le premier, était autrefois chez nos Pères de San Zanipolo à Venise ?

Suit pour finir encore une sèche nomenclature bien écourtée, mais encore trop longue quoique intéressante. Il est vrai qu'elle ne s'impose pas à la lecture, mais il est vrai aussi qu'elle s'imposait à notre reconnaissance pour de vieux amis. "Imagiers quelconques", ainsi que nous disions plus haut, ont été nos collaborateurs dans l'œuvre sainte de la prédication, car longtemps encore

après le dévôt moyen âge, en 1649, Pacheco pouvait écrire ceci qui sera toujours vrai: "L'Art n'a pas d'autre mission ni d'autres fins que de porter les hommes à la piété et de les conduire à Dieu". Et donc, sur une tablette d'or, puisque saint Dominique pour l'occasion nous la permettrait, nous inscrirons quelques-uns de leurs noms très chers, après ceux de Léonard de Vinci, de Raphaël, de Véronèse, et de tant d'autres déjà connus: Gaudenzio Ferrari (1484-), Moretto de Brescia (1498-), Claudio Coello (1515-), Le Tintoret (1518-), les deux Carrache (1555- et 1560-), Taddeo Zuccheri (1559-), Paris Bordone (1570-), Guido Reni (1575-), Leonello Spada (1576-), Tiarini et Vivarini (1577-), Giuseppe-Maria Crespi (1591-), Carlo Dolci (1616-), Morandi (1622-), Luca Giordano (1632-), Giovan-Battista Tiepolo (1693-), Pompeo Batoni (1702-) et afin de ne pas paraître mépriser tout à fait les auteurs encore plus modernes ou même contemporains, notons au dix-huitième siècle, Bozzani pour le *saint Dominique* de Sainte-Sabine, et de nos jours, Alessandro Franchi, pour le même sujet, et cette fois, oserions-nous dire: "au goût de sœur Cécile."

Paul-V. CHARLAND, O.P.

★

## LE SENS DES FAITS

### Les Universités du Japon — 1877-1927

La rapide métamorphose du Japon d'un état de traditionnel isolement à celui de la plus grande modernité est due en grande partie au développement étonnant de la presse et de l'école. Au Japon qui compte 65 000 000

d'habitants il se publie actuellement 1 137 journaux quotidiens et 3 000 périodiques. Les quotidiens tirent collectivement à 10 000 000 d'exemplaires. Plus encore que pour les journaux les Japonais font preuve d'un grand intérêt pour les livres. La plus grande partie des annonces payantes dans les journaux ont trait aux livres. En 1925 il se publia 18 000 nouveaux livres japonais outre de nombreuses traductions d'ouvrages européens. La valeur commerciale de la publication livresque pour une année seulement a atteint le chiffre de 42 000 000 de yens.<sup>1</sup> Le manque d'instruction au Japon va diminuant. Les nombreuses universités exercent une grande attraction sur la jeunesse japonaise car elles offrent non seulement les connaissances indispensables à un grand nombre de professions, mais constituent, en plus, la force morale la plus importante pour la formation de l'esprit et du caractère de la jeunesse japonaise.

Ce facteur est d'autant plus important qu'actuellement au Japon l'éducation religieuse est entièrement négligée soit dans la famille soit à l'école. La position dominante des universités n'est pas le fruit d'une longue évolution mais plutôt le résultat d'un développement très récent. Il s'est écoulé à peine cinquante ans depuis l'érection de la première université japonaise, à savoir l'Université Impériale de Tokio.

Le P. Jacques Overmans, S.J., depuis plusieurs années professeur d'université au Japon, a publié dans le dernier numéro des *Stimmer der Zeit* (novembre, 1927), une étude riche en observations personnelles et en données originales au sujet de l'université japonaise. Il fait remarquer en premier lieu que pour juger équitablement

---

1.—Le yen équivaut à cinquante sous de notre monnaie.—N.D.T.

du prestige ou de la valeur du point de vue intellectuel des lycées japonais, il faut tenir compte des difficultés particulières que l'étudiant japonais doit surmonter. L'écriture indigène requiert un effort mental qui n'a pas d'égal en Europe, car, pour avoir accès à l'université le jeune japonais doit se familiariser avec au moins trois mille signes graphiques alors que l'étudiant européen est déjà aguerri pour les études quand il en possède un peu plus de vingt. L'étude de l'écriture fatigue excessivement la mémoire des étudiants japonais au détriment du développement des autres facultés mentales. La terminologie scientifique est un autre écueil, car elle se compose d'éléments empruntés au chinois, au japonais, et à diverses langues européennes. Plusieurs manuels sont imprimés soit en anglais, soit en français, soit en allemand, de sorte que l'étudiant est obligé au surplus de savoir ces langues. La manière de penser et de s'exprimer particulière aux pays occidentaux est très différente de celle des pays de l'Extrême-Orient. L'étudiant japonais, par conséquent, doit se soumettre à une grande fatigue lorsqu'il a à consulter les manuels européens pour ses travaux scientifiques.

Presque tous les professeurs universitaires japonais ont fréquenté pendant plusieurs années les universités européennes ou américaines en vue de se pénétrer des méthodes scientifiques occidentales, spécialement en ce qui a trait aux connaissances qui offrent les plus grands avantages pour la vie pratique, à savoir les sciences naturelles, économiques, techniques, la médecine et l'agriculture.

Il est tout naturel que les plus grandes difficultés qui durent être surmontées dans le développement de l'enseignement supérieur se soient rencontrées durant les

premières décades, car, à dater de l'érection de la première université de Tokio en 1877, il s'est écoulé vingt ans avant qu'on n'ait pu en fonder une deuxième à Kyoto. Les universités de Sendai, Fukuoka, Sapporo, Séoul (Corée), suivirent plus rapidement. En ces dernières années le titre d "université" fut concédé à six autres institutions d'enseignement supérieur. A l'heure actuelle il existe au Japon douze universités de l'Etat, quatre universités provinciales et plusieurs universités privées. Les plus importantes parmi ces dernières sont celle de Keio, fondée par le savant Fukuzawa, et celle de Waseda, due à l'initiative de l'ex-président du Conseil, Okuma. Les Bouddhistes possèdent dix universités particulières, les Protestants deux, et les Catholiques une. Les universités provinciales sont assimilées à celles de l'Etat. Parmi les universités privées vingt-deux ont obtenu d'être mises sur un pied d'égalité avec celles de l'Etat; parmi ces universités quatre sont bouddhistes et deux protestantes. L'université catholique, dirigée par les Pères Jésuites, a pu réunir cette année les fonds requis par le Gouvernement comme garantie pour la concession du privilège d'égalité avec les universités de l'Etat.

Le Japon a reconnu au cours de ces cinquante dernières années le caractère universitaire à exactement cinquante institutions. La seule ville de Tokio possède à elle seule vingt-trois instituts universitaires dont dix-huit sont reconnus par l'Etat; Kyoto en possède huit, Osaka 2. L'Université impériale de Tokio compte environ 7 000 étudiants; celle de Kyoto 4 000; l'université privée de Waseda 6 000; celle de Keio 4 000.

Parmi les universités non encore reconnues par l'Etat il y en a deux pour femmes. Les démarches nécessaires ont déjà été faites de la part de ces institutions en

vue d'être reconnues officiellement. Le nombre d'élèves de sexe féminin fréquentant les universités pour hommes est peu élevé. Très variable est le nombre de facultés dont se composent les instituts universitaires. Un décret impérial porté en 1918 admet l'institution des facultés universitaires suivantes : jurisprudence, médecine, génie civil, littérature (comprenant la philosophie), agriculture, économie politique, droit commercial. Onze des universités reconnues par l'état possèdent une faculté unique, celle de médecine; cinq autres n'ont également qu'une seule faculté d'un autre genre; neuf se composent de deux facultés; six seulement des universités pleinement reconnues possèdent quatre facultés, ou davantage.

Il existe des facultés d'études religieuses dans toutes les universités bouddhistes et dans l'une des universités protestantes. Dans quelques autres universités les études scientifico-religieuses font partie du programme des facultés philosophico-littéraires. A l'Université d'Etat de Tokio on a donné en ces derniers temps des conférences sur les prophéties messianiques et sur la théologie de saint Thomas d'Aquin. Des sept dissertations scientifico-religieuses données durant une année en cette université deux avaient trait à saint Paul et une au royaume de Dieu dans les communautés chrétiennes primitives.

Les universités majeures sont outillées entièrement selon les usages européens; celle de Tokio compte environ six cents professeurs, celle de Kyoto quatre cents; celle de Waseda quatre cents; celle de Keio trois cents. Dans l'Université Impériale de Tokio il y a trois chaires de droit des gens ("droit international"), deux de droit anglais, une de droit français, une de droit allemand; trente-trois de médecine, sept de construction navale, quatre d'aviation, quatre d'orographie, quatre d'artillerie, cinq

d'architecture, cinq de chimie, appliquée, cinq de pédagogie, deux de langue et de littérature anglaises, deux de langue et de littérature allemandes, une de langue et de littérature françaises, cinq de mathématiques, cinq de chimie agraire, quatre de sciences commerciales, six d'économie politique, et ainsi de suite. Les universités sont dotées plus ou moins richement de bibliothèques, de pépinières et de laboratoires, d'observatoires, de musées, de cliniques, de salles pour machines, de fermes modèles, de jardins, de champs d'aviation, de terrains pour sports et pour jeux. Plusieurs universités ont un service spécial de restaurants pour la commodité des étudiants.

En 1923 par suite du tremblement de terre et d'un incendie la riche bibliothèque de l'Université Impériale de Tokio fut détruite; présentement elle possède, à la suite d'acquisitions et de dons, au-delà d'un demi million de volumes.

Aux universités privées sont affiliées en règle ordinaire les écoles préparatoires parmi lesquelles se recrutent les étudiants universitaires. Ainsi, dix mille jeunes gens se trouvent à dépendre des universités de Keio et de Waseda. Certaines universités occupent une étendue de terrain très vaste et forment comme un quartier de ville. L'affluence aux universités est énorme mais balancée par un système d'examens rigoureux que le candidat doit subir soit pour l'immatriculation, soit pour la promotion aux grades, de sorte que la durée des études est singulièrement prolongée. Rares, en effet, sont les universités dans lesquelles l'étudiant ait terminé le cours des études avant l'âge de vingt-quatre ans. Les études terminées surgit la difficulté de trouver des situations aux nombreux lauréats dont un certain nombre doit parfois se résigner à une longue attente et se livrer,

en attendant, à des occupations communes et peu rémunératrices. Ceux qui obtiennent un poste dans l'administration de l'Etat ou dans les grandes entreprises peuvent espérer, grâce à leurs appointements, de pouvoir perfectionner leurs connaissances en Europe ou en Amérique. Actuellement le Ministère de l'Instruction publique entretient au-delà de trois cents boursiers à l'étranger. L'on compte présentement en Europe près de trois cent cinquante étudiants et douze étudiantes de race japonaise; aux Etats-Unis d'Amérique plus de mille cinq cents étudiants et neuf cents étudiantes; en d'autres pays d'Amérique soixante-dix étudiants et vingt étudiantes. Le nombre d'étrangers inscrits aux universités japonaises était d'environ mille avant la guerre; actuellement on en compte quatre cents, la plupart d'origine chinoise.

La plus grande partie des étudiants vit misérablement, lit beaucoup, s'adonne aux "sports" et aux jeux, mais ne trouve pas de temps à consacrer à l'étude de la religion. Dans les écoles japonaises, du reste, les pratiques religieuses sont généralement défendues. Par contre, l'éducation patriotique y est fortement accentuée. L'article premier de l'ordonnance impériale de 1918, déjà citée, détermine en ces termes le but de l'université: "Les universités doivent enseigner les sciences et les arts théoriques et pratiques qui contribuent au bien de l'Etat. Elles doivent aussi servir aux libres recherches dans le domaine des sciences et des arts. En un mot, elles doivent servir au perfectionnement du caractère et au culte de l'idéal patriotique."

Les résultats de l'éducation universitaire en général pourraient se résumer dans le jugement qu'en a exprimé le professeur Takenobu de l'Université de Waseda dans le *Japan Year Book*: "Le système actuel d'éducation mo-

rale au Japon souffre du manque d'institutions où les étudiants qui vivent éloignés de la maison paternelle, puissent trouver l'appui moral qui leur est indispensable; il souffre, en plus, de la nature obligatoire et mécanique de l'enseignement moral et de l'absence de toute influence religieuse". Depuis quelques années cependant ont surgi des cercles d'études protestants ou bouddhistes d'un caractère religieux. Les étudiants catholiques sont encore trop peu nombreux pour déployer une activité bien remarquable; néanmoins, eux aussi ont formé, avec le concours de leurs professeurs, des cercles de culture religieuse.

La conviction que l'athéisme officiel dans les écoles est dommageable à la jeunesse et à la société semble pénétrer peu à peu les cercles dirigeants du gouvernement. Le chemin parcouru par le Japon durant ces cinquante dernières années dans le domaine des études semble légitimer l'espoir et l'attente de progrès nouveaux et véritables, tout particulièrement au point de vue de la foi catholique.

Traduit de l'*Osservatore Romano*  
par A.-M. RICHER, O.P.

### Dans l'Ordre

Dans le voisinage de la Villa Aldobrandini, entre la Salita Magnanapoli et la Salita del Grillo, au commencement de la rue Panisperna, s'élève l'église des SS. Dominique et Sixte, l'un des meilleurs édifices construits à Rome au VII<sup>e</sup> siècle. Attenant à l'église se trouve un grand corps de maison qui fut jadis un couvent de moniales dominicaines et précisément de ces moniales même que saint Dominique institua à Rome, à Saint-Sixte-le-Vieux, mais dont le Souverain Pontife saint Pie V, en raison de l'insalubrité de l'air, transféra par la suite le

lieu de résidence en dedans des murs, sur la colline sus-mentionnée.

Quand, après 1870, fut mise en vigueur à Rome la loi sur la suppression des Ordres religieux, l'église des SS. Dominique et Sixte avec ses dépendances fut déclarée propriété de l'Etat. Lors de son premier transfert à Rome, la *Cour des Comptes* fut provisoirement installée dans l'ancien bâtiment à la vaste enceinte. Quand ladite Cour eut été transférée au Palais des Finances, on installa dans les locaux des SS. Dominique et Sixte les bureaux du *Fonds du Culte* et ensuite la Commission du *Patrimoine ecclésiastique*.

Lorsqu'il fut décidé de transférer les bureaux du *Fonds du Culte* dans les nouveaux locaux annexés au Palais de la Justice et des Cultes, l'Ordre fit des démarches en vue du recouvrement du monastère. Après de longs et difficiles pourparlers entre le Rme Père Général et le Gouvernement on en vint à une entente définitive en vertu de laquelle toute l'enceinte avec ses annexes ferait retour à l'Ordre dès qu'il serait possible de transférer ailleurs les bureaux du *Fonds du Culte*.

On a parlé de *cession*. Le mot n'est pas exact : car, il fut question d'*achat*, quoique à des conditions de faveur. Le contrat, en effet, sera passé entre le Gouvernement et le Rme Père Général contre versement d'une somme déterminée et plutôt considérable, nonobstant les facilités de paiement consenties à l'Ordre.

Ainsi, l'église des SS. Dominique et Sixte qui était demeurée depuis longtemps désaffectée retrouvera un jour son antique splendeur liturgique.

*Canada.*—Les RR. PP. André Dumas et Hyacinthe M. Reid, O.P., les deux religieux envoyés à la première mission dominicaine au Japon, sont arrivés sains et saufs à Hakodaté, après une heureuse traversée accomplie en

onze jours. Ils s'étaient embarqués à Vancouver, à bord de l'*Empress of Canada*, du Pacifique Canadien. Aussitôt arrivés, ils adressèrent de Yokohama un câblogramme au T. R. P. Provincial. Ils remercient de loin leurs bienfaiteurs du Canada, tous ceux qui les comblèrent de dons pour aider à l'établissement de leur mission.

— On demande fréquemment des explications de détail au sujet de la fameuse "Indulgence de Bologne" accordée à ceux qui récitent un tiers du rosaire devant le T. S. Sacrement. Que nos lecteurs veuillent bien se référer au Bulletin de Droit Canonique de la présente livraison où ils trouveront une réponse satisfaisante aux difficultés que provoque l'importance même du privilège concédé.

— MM. les abbés Alphonse Pelletier et Léonce Girard ont gagné les prix de vingt-cinq et de quinze dollars fondés au Séminaire de Québec par Mgr L. A. Paquet, P.A., V.G., en faveur des élèves les plus méritants dans l'étude de la Somme de saint Thomas.

— Le R. P. Mignault a prêché le triduum préparatoire à la Fête du centenaire de l'Île Verte, paroisse natale de S. E. le cardinal Rouleau.

— Le T. R. P. Alphonse Langlais, Provincial, a donné le sermon de circonstance à l'occasion du 50e anniversaire de l'arrivée des Sœurs Grises à Lewiston, Maine.

— Le R. P. Louis Trudeau a prêché le Mois de Marie à la Basilique de Québec, et le R. P. Jean-Bte Boivin, à Notre-Dame de Grâce, Montréal.

— Le R. P. Lamarche donnera le 14 juillet, à la Maison-Mère des SS. des Saints Noms de Jésus et de Marie, le sermon de circonstance à l'occasion de huit jubilés d'or et de sept jubilés de diamant.

— Le R. P. Couture a prêché la retraite des Ordinandis au Séminaire des Trois-Rivières.

— Les RR. PP. Grégoire Massé et Pierre Bissonnette ont été faits Lecteurs en Théologie au Couvent d'Ottawa après soutenance de leur thèse sur "Le désir naturel de voir Dieu" et "La médiation de la T. S. Vierge".

— Le R. P. Antonin Bissonnette a donné le sermon de la Fête Eucharistique de St-Stanislas de Montréal, le 15 juin.

— Le R. P. Lamarche donnera le 29 août, à la Semaine Sociale de Saint-Hyacinthe, une conférence sur *La paroisse, gardienne de la vie agricole*.

— Le R. P. Leduc a prêché le sermon de la St-Jean Baptiste à la Basilique d'Ottawa, et le R. P. Papillon, celui de la Fête Patronale au Séminaire de St-Hyacinthe, le 13 juin.

*Fra Domenico*

★

## L'ESPRIT DES LIVRES

Henri MAZEAU — "L'héroïne du Pé-Tang: Hélène de Jaurias, sœur de Charité." 1 vol. in-12 de 307 pages.  
Paris, Librairie Téqui, 82, rue Bonaparte. 1928.

La première partie du titre rappellera tout de suite aux lecteurs de la *Revue* le souvenir de Paul Henry et l'épisode célèbre de la défense des Légations à Pékin, lors de l'insurrection des Boxers, en 1900. Près du jeune enseigne de vaisseau arrivé de la veille, il y eut une religieuse âgée, exténuée, missionnaire en Chine depuis quarante-sept ans, qui ne se montra pas moins âme courageuse et grande: sœur Hélène de Jaurias, supérieure des Filles de la Charité.

Pour l'ensemble du récit final, l'auteur n'apporte pas beaucoup plus que ce que nous avait déjà fourni le livre de Monsieur René Bazin. De même, l'étude des mœurs chinoises d'il y a trente ans présente peu de détails complémentaires. Mais toutes ces choses sont intéressantes et souvent fructueuses à relire.

La première section de l'ouvrage offre quelques chapitres inédits et attachants. Monsieur l'abbé Mazeau nous y trace la biographie, l'émouvante histoire de la vocation et le récit de l'ascension intérieure d'une âme vraiment religieuse. Sœur de Jaurias montre dès l'abord cet optimisme grave et ce vouloir solide qui la caractériseront. Les pages de son *hagiographe* sont un hommage intelligent.

A. P.

Chanoine E. DUPLESSY — "Le catéchisme en problèmes", cours moyen. Brochure de 300 pages. Pierre Téqui, 82 rue Bonaparte, Paris.

C'est un bon catéchisme qui devient excellent pendant les vacances. Rempli de devinettes, de "rebus", de charades, ou — pour parler canoniquement — de problèmes, il suscite beaucoup d'intérêt, il passionne même vivement. La brochure n'est cependant pas la mine la plus facile à exploiter, ni la plus sûre puisqu'il n'y a de posées que les questions. L'auteur a certainement le droit d'en agir ainsi puisque l'est un catéchisme *cours moyen* qu'il publie, et il ne demande aux catéchisés que ce qu'ils ont vu l'an dernier. De plus, les questions sont généralement si bien posées que l'on devinerait la réponse, même si l'on ne savait pas.

Cela n'empêche pas de croire que monsieur le chanoine, sachant qu'il était dans une bonne voie, est allé un peu trop loin, et certaines de ses charades seraient peut-être plus actuelles dans un Almanach ou une Illustration. Mais quel est l'homme vraiment zélé qui n'a jamais fait d'excès.

C'est donc des rééditions que réclameront ceux qui connaissent le catéchisme de l'ingénieux chanoine.

A. M. E. S.

Dom Jean DE PUNIET, O.S.B. — "La liturgie de la Messe". Un fort volume in-8 couronne, sous couverture rouge et noire. Avignon, Aubanel Fils Aîné, éditeur, 15, Place des Etudes. 1928.

Parmi les formes neuves du sentiment religieux, certaines peuvent être excellentes et enrichir le vieil héritage. C'est ainsi que, chez nous, prêtres et laïques sympathisent cordialement aux

manifestations pieuses habituelles en certains endroits de pèlerinage ou de retraites fermées. Mais il doit exister toujours et au-dessus de tout les formes classiques de la piété de l'Eglise, et, parmi elles, la première: la sainte Messe.

Ceci, nous ne pouvons le rejeter: tous, nous nous y soumettons,... plusieurs s'y résignent. De cette dernière attitude résulte une vie spirituelle se jouant en partie double, ayant pour ainsi dire deux foyers, l'un — la messe — que les convenances imposent, l'autre — les pratiques et exercices préférés — où le cœur se réfugie.

Pour remédier, on essaie, toutes ces années-ci, de montrer la sève puissante que le sol de la liturgie promet à l'âme qui y jette ses racines. De vrais spirituels et de bons théologiens se sont, en particulier, donné la tâche de mettre en évidence la riche substance des cérémonies de la sainte messe. Le livre du Rme P. Dom de Puniet constitue une contribution des plus appréciables en ce domaine: appuyé sur une rigoureuse érudition, il est en même temps très vivant et accessible à l'ensemble des fidèles.

Dans l'*Introduction*, l'auteur traite du sacrifice en général, des sacrifices de l'Ancienne Loi, et, enfin, du sacrifice nouveau et parfait. Cette dernière étude se poursuit dans les deux premiers chapitres de l'ouvrage. La subdivision première se clôt sur cette conclusion: "tels sont les trois éléments qui entrent dans la notion du sacrifice: louange, expiation, communion", (p. 17). Le chapitre deuxième expose que "la cène eucharistique, accomplie par le Sauveur la veille de sa mort, était un prélude, une oblation anticipée... du sacrifice qui eut pour théâtre le Calvaire, aux portes de Jérusalem." (p. 36.)

On aura reconnu des théories qui ne sont pas admises par tous les théologiens. Nous n'avons pas à nous y attarder ici, puisque, aussi bien, il s'agit avant tout, dans l'ouvrage, des cérémonies et prières de la messe. Une première partie raconte les origines et l'histoire de cette liturgie jusqu'à sa constitution à peu près définitive à Rome. L'auteur prend alors la messe, telle que nous l'a laissée saint Grégoire le Grand, et s'efforce de donner des rites et des prières encore en usage aujourd'hui une explication aussi claire que possible.

Eclairé par ses recherches techniques comme illuminé par son expérience intime, l'auteur laisse ses lecteurs avides de puiser à la source première de la vie divine qui leur est destinée.

Mgr Camille Roy, de la Société Royale du Canada. — *Etudes et croquis*, "Pour faire mieux aimer la Patrie". Un volume de 260 pages. Louis Carrier et Cie, Les éditions du Mercure, Montréal et New-York, MCMXXVIII.

Il n'est plus besoin, et depuis longtemps, de présenter Mgr Camille Roy au public littéraire du Canada. L'un des membres les plus distingués et nouveau Président de la Société Royale du Canada, les Anglo-canadiens eux-mêmes apprécient ses travaux; ce qui l'aura incité peut-être à porter ses *Etudes et Croquis* aux éditions du Mercure, où les auteurs de l'une et l'autre langue peuvent se rencontrer.

Son nom en France n'est pas ignoré non plus. Divers voyages, de nombreuses et honorables relations, des articles et controverses dans nos revues pédagogiques, la haute fonction de Recteur de l'Université Laval, les distinctions enfin que lui a conférées à deux reprises, la France officielle, ont donné à sa plume autant qu'à sa personne là-bas l'honneur d'un peu d'attention. "Il est l'un des rares Canadiens qui continuent d'aimer la France", prononçait il n'y a pas si longtemps devant nous, avec plus de poivre que de sel, un cousin d'outre-mer. Mgr Roy ne partage sûrement pas cet avis. Il sait, et il le dit plusieurs fois en son récent ouvrage, que les Canadiens-français se souviennent d'où ils sont sortis et de qui ils viennent, que notre jeunesse "reconnait le Canada pour patrie, mais veut, dans ce Canada, faire reflourir toujours, avec le sang et le génie de la France, les traditions et les vertus de l'Eglise." (p. 191). Ce qui n'empêche évidemment pas qu'en prenant de l'âge, le Canada, maintenant adulte et bientôt majeur, mette de la raison dans les enthousiastes sentiments de son cœur. C'est le moyen de les faire durer. Là-dessus qui reprochera aux uns d'avoir des vues nouvelles peut-être? Faudrait-il défendre à notre génération de voir et de penser?

Ceux qui, en France, ont le souci ou la condescendance d'accorder un regard à ce qu'on peut appeler, sans outrecuidance, le mouvement littéraire canadien, auront lu les essais et critiques de Mgr Roy. Ce sont parmi les meilleurs qui aient été publiés dans le genre chez nous. Finesse d'analyse et sympathie, discernement, art de provoquer les talents en floraison et d'accueillir les rayons de beauté les plus modestes, doigté enfin et délicatesse aussi, à une exception près peut-être, pour toucher les points faibles et indiquer les bonnes orientations: tels sont les

traits qui marquent la manière de l'auteur des *Essais* et des *Nouveaux Essais sur la Littérature canadienne*, du *Manuel d'Histoire de la littérature canadienne-française*, de *Nos Origines littéraires*, des *Erables en fleurs*, et de "A l'Ombre des Erables, et le reste. Il y a là du mérite. "Si, comme estime justement l'auteur écrire n'est pas une occupation toujours vaine, quand celui qui écrit ajoute quelque chose, si peu que ce soit, à la vie intellectuelle de son pays, critiquer n'est pas toujours non plus une médisance inutile, ni une louange infructueuse, quand la critique se propose de corriger des inexpériences, d'encourager des efforts, de signaler des œuvres, et de stimuler, en faveur des écrivains, la sympathie du public." (p. 206),

De Mgr Roy, c'est l'œuvre de critique littéraire qui demeurera plutôt. *Etudes et Croquis*, excellent tout de même à plus d'un titre, en confirme l'impression.

Les *croquis* forment les cinquante premières pages du livre. C'est bien. Mais tout aussi peu romantique qu'il est possible en notre siècle. "Ce sont quelques dessins où sous les mots transparaissent de chères images du pays" (Préface).

Peut-être certaines couleurs de la palette du peintre pourraient-elles être rajeunies. Et les chercheurs d'émotions à fendre l'âme n'y trouveront pas leur compte. Ceux que satisfait une réflexion tranquille à l'orée des jardins, et qui hument doucement le parfum des choses, reliront les *Jardins en deuil* et *La Mort de l'arbre*. "Nos âmes aussi sont des jardins en fleurs ou des jardins en deuil. Tour à tour le soleil ou la mort y répandent la lumière ou la nuit, la tristesse ou la joie. La vie abondante y multiplie ses promesses; la jeunesse et la fortune y font croire des espérances, ou resplendir des rêves d'or. Hélas! pour nos âmes, l'heure sombre de novembre sonne en toutes saisons. Il semble parfois que le soleil joyeux brillera longtemps encore sur les sillons commencés; tout à coup, des horizons clairs arrive le vent d'automne, qui ravage les pensées et les amours; et sur tous nos projets abolis tombent en tourbillons les feuilles mélancoliques. C'est Dieu qui le veut ainsi, pour que nous fixions en Lui seul nos espoirs suprêmes. Et si novembre, qui sonne le glas des morts, fait si triste la nature en deuil, c'est que nous ne devons pas toujours à la terre attacher nos regards, et qu'il faut, plus haut que les nuages errants porter nos âmes inquiètes. Les jardins flétris font penser aux bonheurs sans fin de l'Eden retrouvé." (p. 20).

Les croquis qui suivent sentent le *devoir corrigé* d'une classe de lettres. Toutefois, ils prolongent par la chronique l'écho de

belles fêtes à Québec, où depuis trois siècles les discours solennels et les feux d'artifice n'ont cessé, entre tant de gestes héroïques...

Les *Etudes* de la deuxième partie de l'ouvrage sont des aperçus relatifs aux "meilleures ambitions de notre race" plutôt que des monographies ou des analyses fouillées d'une œuvre ou d'un sentiment. Il n'y a guère d'études un peu poussées que "Les mœurs canadiennes dans *Jean Rivard*", et "L'Âme canadienne: *Nos Amis les Canadiens*" (ouvrage de M. Louis Arnould). On le voit, cela retombe dans la critique littéraire, le vrai genre de l'auteur. Le reste, articles et discours occasionnels, dessine des perspectives et ouvre des horizons, sans achever ordinairement le geste découvreur.

Avec les lacunes nécessaires et le relief accidenté d'un recueil, bien homogène nonobstant, le livre, il va sans dire, est bon et de tout repos. "Il s'adresse à la fois à l'esprit, au cœur, à l'imagination du lecteur, et tend à faire mieux aimer les choses de chez nous et à faire mieux servir la patrie". *Pour faire mieux aimer la patrie*, tel est du reste comme en exergue le sous-titre de l'ouvrage. Il remplit ce dessein. Qu'il nous décrive le jardin du Séminaire ou la ville de Québec en fête, qu'il nous parle de patrie, de traditions, de langue française et de littérature canadienne, qu'il salue nos hôtes de France ou nos frères de partout, qu'il exalte enfin l'Université Laval ou nos autres maisons d'enseignement, l'auteur donne des leçons d'une discrétion aimable et d'une puissance sereine.

Il ne connaît pas le pessimisme et n'a point de vinaigre en son encrier. Cela sied sans doute à une plume ecclésiastique, et à qui veut le bien plus que la mêlée. Du reste, à chacun sa part; il en est d'autres, et fort heureusement, qui courent aux remparts et dirigent la mitraille...

A lire ces pages amènes et faciles, et dont le flot coule dans un lit toujours égal, l'on se reconforte et l'on se repose un peu l'esprit de la pensée des cataclysmes. Il y aura d'autres prophètes pour nous y ramener. Dieu sans doute envoie les uns et les autres chacun en son temps. Il en faut pour "raviver plutôt qu'éteindre les flammes qui s'allument."

Il serait bien naïf d'ajouter que ce livre de Mgr Roy est bien écrit. Sa plume manie la vraie phrase française comme sans s'en douter. C'est de la clarté, de l'harmonie, une simplicité magnifique, une beauté sans apprêt. Des bacheliers ingénues jugeront que le style y fait défaut. Ceux qu'attire la beauté de la ligne pure, le motif discret sur un plan uni, auront de la jouissance à admirer le goût attique de l'un des maîtres de "cette Athènes que croît être devenu Québec." (p. 205).

D'ailleurs, c'est à Montréal, et l'un des meilleurs juges qui a

écrit: "M. Roy... a de l'école. Ses articles se tiennent... Ses livres, par leur composition, la disposition des matières, leur aspect extérieur, et même leurs titres, rappellent la manière des maîtres français" (M. Edouard Montpetit).

*Henri Matte, O.M.I.*

Joseph SERRE — "Les Hypothèses sur Lourdes". Un volume in-8 couronne. Aubanel Fils Aîné, éditeur, 15, Place des Etudes, Avignon.

Beaucoup de travaux considérables ont été publiés sur Lourdes. Celui-ci a le mérite de condenser en un raccourci saisissant et dans une belle clarté tout ce qui a été dit, pour et contre, sur cet important sujet.

De petits chapitres courts et précis, d'une piquante saveur littéraire, rendent facile et rapide la lecture de ces pages, où l'idée du miracle apparaît sous un jour tel qu'elle se présente à la fois pour les croyants dans la lumière de la plus pure orthodoxie, et pour les libres penseurs sous l'aspect d'une notion scientifique qui met le surnaturel à la portée de l'intelligence moderne et le lui rend assimilable.

Une large diffusion de ce petit livre rendra le plus grand service à la cause de la foi et de la pensée catholique.

Abbé E. MAIRE — "Marie-Edmée Pau". Un vol. in-12 écu no 22 de la Collection *Femmes de France*. P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris-VIe.

Dans la collection *Femmes de France*, où sont parues déjà d'excellentes biographies de personnalités féminines françaises, M. l'abbé Maire vient de faire paraître une attachante étude sur Marie-Edmée Pau, sœur du général Pau.

Née à Lyon, le 16 novembre 1845, Marie-Edmée Pau est morte, à vingt-six ans, le 7 mars 1871. Sa courte vie ne fut qu'une courageuse et noble ascension vers la sainteté. On a dit qu'elle fut une sœur de Jeanne d'Arc. Le mot n'est pas trop fort, car le culte de l'héroïne lorraine a rempli son existence, et rien n'en témoigne mieux que la prière qu'elle composa dans la chambre de la Pucelle, à Domrémy, au mois de septembre 1869, et où elle disait à Jeanne d'Arc: "Je t'admire et je t'aime depuis mon enfance", ajoutant: "Toi qui es née pauvre et faible femme, prie pour moi le Dieu qui t'a donné une grande force et une gloire immortelle."

Il faut remercier M. l'abbé Maire d'avoir consacré ces pages attachantes à la mémoire de cette jeune fille, d'une âme si haute et si chevaleresque.

## Où va votre argent ?

Dépensez-vous tout ce que vous gagnez ?  
Il est toujours possible de faire quelques économies. Economisez-vous autant que vous le pouvez ? Il est presque toujours possible d'économiser davantage.

Ce qui compte, c'est l'épargne régulière. Mettez de côté chaque semaine, chaque quinzaine ou chaque mois, une partie de votre salaire ou de vos revenus.

OUVREZ AUJOURD'HUI UN COMPTE D'EPARGNE

## Banque Canadienne Nationale

Capital versé et réserve  
\$11,000,000

Actif (au 30 novembre 1927)  
\$148,702,000

SUCCURSALE à ST-HYACINTHE

E.-O. DESJARDINS, gérant

## O'Reilly & Bélanger, Ltée

CHARBON et COKE

Toutes sortes

GROS et DETAIL

HUILE COMBUSTIBLE

Qualité garantie

Bureau, 38 $\frac{1}{2}$  rue Sparks

Téléphones: Queen 860 et 861

O T T A W A

Téléphone Est 8000

— 1868 —

60 ans

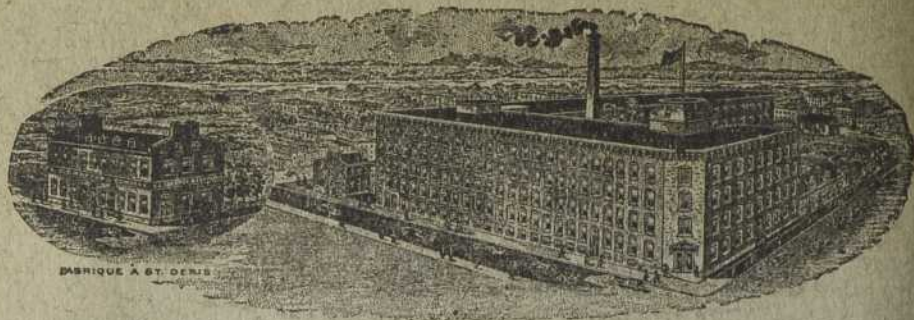
— 1928 —

au service du public

# Dupuis Frères

LIMITÉE

Rues Ste-Catherine, St-André, Demontigny et St-Christophe  
MONTREAL



## L. E. CHARRON & COMPAGNIE

FABRICANTS DE VETEMENTS

Habits, Pardessus, Paletots, Uniformes

Attention spéciale aux commandes reçues des communautés.

RUE CASCADES,

ST-HYACINTHE, P.Q.

---

## Capital Trust Corporation

Limitée

10 Metcalfe, Ottawa, Canada.

Capital Autorisé: \$2,000,000.00

Intérêt payé sur dépôts: 4% et 5%

Spécialité: Prêts aux Institutions Religieuses

CONSULTEZ-NOUS LORSQUE VOUS DESIREZ EMPRUNTER



Imprimée par

ADJ. MENARD, 987, boulevard Saint-Laurent

Tél. Lancaster 1907

MONTREAL